

B

**CELTEX inc.** 1399\$ 984-5292  
 8000 M BUREAU:  
 MOTOROLA PORTATIF ACTIVATION 663-6421  
 AVEC BATTERIE, CHARGEUR ET ÉTUI

# « Lâchés dans la nature »

## LES PROFS où est la relève?



ANDRÉ PRATTE

« Les structures scolaires les plus souples, les méthodes et les programmes les mieux adaptés à l'élève, les écoles les mieux construites et les mieux équipées ne renouvelleront pas vraiment le système d'éducation de la province si les maîtres n'ont pas la formation et la qualité qu'il faut. »

En 1963, à l'aube d'une décennie d'embauche massive de professeurs, la Commission Parent insistait sur l'urgence d'améliorer la formation des enseignants. « Une proportion plus ou moins forte des enseignants ne possèdent pas la qualification requise », déplorait les commissaires dans leur rapport.

Depuis, comme ils le recommandaient, la formation des maîtres est passée des écoles normales aux universités. Cela a permis, estimait-il y a quelques années un comité du Conseil des universités, des « progrès remarquables et incontestables ».

Mais les critiques à l'endroit des professeurs n'ont pas cessé, au contraire. A l'aube d'une nouvelle vague d'embauche de profs, peut-on espérer que les 3000 nouveaux enseignants qu'on embauchera à chaque année à compter de 1995-96 seront bien formés ?



PHOTO La Presse  
 Madeleine Perron, professeur à l'Université Laval.

S'il est certain que des efforts ont été faits dans les facultés de sciences de l'éducation pour améliorer la formation dispensée, il est également certain que les lacunes demeurent.

Les facultés font d'abord face à un problème de taille: les cégepiens qui frappent à leurs portes sont loin d'être les plus forts. Certains disent même qu'ils sont parmi les plus faibles.

Certes, l'admission à certains programmes de formation des maîtres est contingente. Mais dans la mesure où le dossier académique de la plupart des candidats est faible ou moyen, le contingentement permet seulement de sélectionner les plus forts parmi les faibles.

« Nous ne recevons pas la crème des étudiants, mais nous ne recevons pas le petit lait non plus », résume le responsable des programmes facultaires à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal Michel Carbonneau.

Mme Madeleine Perron, qui enseigne à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, raconte que des élèves de première année sont venues la trouver après un cours l'automne dernier pour lui demander si la Première Guerre mondiale, qu'elle avait évoquée durant son exposé, c'était bien la guerre du Vietnam...

« Beaucoup d'étudiants souffrent de trous culturels », constate Mme Perron. « Mais ils ne sont pas pires que ce qu'on avait il y a 15 ou 20 ans. Ils sont beaucoup plus fûtes que nous l'étions, ils savent des choses qu'on ne savait pas, en informatique par exemple. »

Ces trous culturels viennent, de toute évidence, d'une formation déficiente à l'école secondaire et au cégep. Les facultés des sciences de l'éducation ne peuvent pas y faire grand chose, sinon écarter les candidats les plus faibles, et tenter de corriger les lacunes qu'elles identifient chez ceux qui restent.

C'est à cela que servent les tests de français et de mathématiques qu'imposent les facultés des sciences de l'éducation à leurs nouveaux étudiants depuis quelques années. Les étudiants qui échouent ces tests sont quand même admis, mais doivent ensuite, dépendant des universités, soit suivre un cours de rattrapage, soit réussir un examen de reprise. De toute évidence, en quelques semaines de rattrapage, on ne fait pas de ces futurs enseignants des écrivains ou des mathématiciens. Mais au moins, on leur fait prendre conscience de leurs lacunes.

« Chaque fois que je fais un travail, je le fais corriger, je cherche dans le dictionnaire, dans la grammaire. Mon français n'est pas parfait, mais je me suis améliorée depuis trois ans », explique Julie St-Pierre, une finissante en enseignement préscolaire et primaire à l'UQAM.

« Il faut que tu y crois! » S'ils ont contre eux une formation antérieure déficiente, les futurs enseignants ont pour eux la motivation et l'enthousiasme. Depuis plusieurs années, en effet, étant donné le peu d'ouvertures, on ne se dirige plus vers l'enseignement simplement pour « la job assurée et le gros salaire. »



Manon Gosselin a terminé sa formation d'enseignante à l'UQAM en décembre. « Il faut que tu aimes ça, que tu y crois! » PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

« Il faut que tu aimes ça, que tu y crois », affirme Manon Gosselin, qui a terminé son cours à l'UQAM en décembre. « Les gens ont beaucoup de préjugés à notre sujet, mais moi, j'ai travaillé aussi fort que mon copain qui étudie en génie! »

Jeannine Folco, qui enseigne depuis 1956, est pleine d'admiration pour les jeunes qui commencent dans le métier. « Je n'aurais jamais eu ce feu sacré dans ces conditions-là: jamais savoir où je vais être, faire des courbettes devant la direction. Je ne sais pas comment elles font pour continuer à aimer l'enseignement... Et elles aiment l'enseignement! »

Il y a une lacune importante dans la formation des enseignants au Québec, qui avait déjà été signalée par le rapport Parent et qui, 25 ans plus tard, ne semble pas avoir été corrigée: la qualité discutée de la formation pratique.

Dans leurs trois ans de formation, les futurs enseignants du primaire font trois stages de vingt à trente jours dans les écoles. Mais ces stages sont mal supervisés.

Le professeur d'université, souvent, ne passera que quelques minutes en classe pour noter le travail de son étudiant. Quant à l'enseignant qui « prête » sa classe au stagiaire, il n'a ni le temps, ni l'instrumentation qui lui permettraient de contribuer à sa formation autant qu'il le pourrait.

### Une formation « déconnectée »

Outre les stages, la formation du futur enseignant est, déploré-on dans les écoles, trop théorique, « déconnectée ».

« Quand on parle aux étudiants de troisième année de situations d'écriture, d'évaluation formative et sommative, un vocabulaire tout à fait usuel en éducation, on les a tout de suite en partant. Ils ne possèdent pas le contenu des programmes », raconte Mme Adrienne Brasseur, directrice de l'école Sainte-Colette, de Montréal.

Le directeur de l'école Louis-Riel, M. Emile Robichaud, est particulièrement sévère à l'égard de la formation dispensée dans les facultés de sciences de l'éducation. « Ce que c'est que préparer

une classe, comment réagir dans différentes situations de groupe, c'est ça que les jeunes ne possèdent pas. »

« Un didacticien qui enseigne la didactique à l'université, poursuit M. Robichaud, c'est un fumiste. Prenez 80 p. cent des professeurs d'université qui forment des maîtres, mettez-les dans une classe demain matin, ils casseraient leur pipe royalement! »

Conscientes de leurs faiblesses à cet égard, les universités ont fait beaucoup d'efforts au cours des dernières années pour raccrocher la formation qu'elles donnent à la réalité. Entre autres, elles se sont associées à des commissions scolaires pour que les stages des futurs enseignants soient mieux organisés.

Mais, dit-on dans les universités comme dans les écoles, tant que le gouvernement ne fournira pas des argent permettant de libérer les enseignants qui reçoivent les stagiaires, les choses ne s'amélioreront que lentement.

### « Lâchés dans la nature »

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui souhaitent que les jeunes

enseignants poursuivent leur formation durant leurs premières années d'enseignement, qu'ils soient suivis par des profs expérimentés.

Les règles actuelles prévoient bien une probation de deux ans, mais dans les faits, celle-ci n'existe pas. Pour reprendre l'expression de Madeleine Perron, les jeunes enseignants sont tout simplement « lâchés dans la nature ».

Une véritable probation donnerait aux débutants une formation pratique plus complète et permettrait d'écarter ceux qui ne sont vraiment pas prêts ou faits pour enseigner.

Le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, a promis en novembre dernier de « rouvrir une fois pour toutes le chantier trop de fois différé de la formation de l'enseignant ».

Madeleine Perron est sceptique: « Quand il est arrivé, le premier dossier sur son bureau, c'était celui-là. Cinq ans plus tard, il est encore là. Parce que ça ne fait pas souffrir assez. Les autres dossiers, que ça soit la langue ou les frais de scolarité, sont politiquement plus chauds. Tandis que les écoles, ça marche... »

## Toujours aussi faibles en français

Les diplômés des cégeps qui rêvent de devenir professeurs continuent d'être, en moyenne, très faibles en français. Même qu'à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal cette année, les nouveaux étudiants ont eu des résultats encore plus mauvais que leurs prédécesseurs à la dictée administrée par la faculté.

Cette dictée de 175 mots n'a pourtant rien des dictées de Bernard Pivot. Il s'agit d'une lettre simple adressée aux parents par un professeur. Le vocabulaire employé est tiré de la langue de tous les jours; le texte ne fait appel qu'aux règles de grammaire de base.

Les nouveaux étudiants admis cette année au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire et au baccalauréat en orthopédagogie ont fait en moyenne 9,2 fautes dans cette dictée, c'est-à-dire une faute tous les 19 mots. L'an dernier, les nouveaux étudiants avaient fait 6,4 fautes. En 1987-88, le nombre moyen de fautes était de 5,3.

Les résultats ont été tellement

mauvais cette année que la faculté n'a pu organiser de cours de rattrapage pour tous les étudiants qui en avaient besoin.

Jusqu'à cette année, tous les étudiants qui avaient fait huit fautes et plus devaient suivre un cours de rattrapage, sans quoi leur admission était annulée. L'an dernier, 89 étudiants avaient suivi ce cours.

Si on avait appliqué le même critère cette année, c'est 120 étudiants qu'on aurait dû forcer à s'inscrire au cours. Mais l'horaire étant déjà fabriqué, la réservation des locaux étant déjà faite, il était apparemment impossible d'offrir le rattrapage à plus de 88 étudiants. On a donc choisi ceux qui avaient fait dix fautes et plus.

« Mais nous avons incité fortement les autres, les plus forts parmi les plus faibles, à suivre ces cours », s'empresse de souligner M. Michel Carbonneau, responsable des programmes facultaires à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Tout en admettant que bon nombre des étudiants qui se desti-

nent à l'enseignement maîtrisent mal leur français écrit, M. Carbonneau fait remarquer que dans le test de français administré cet automne par l'Université de Montréal à tous ses nouveaux étudiants, les futurs enseignants ont eu des résultats qui se situaient légèrement au-dessus de la moyenne.

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) administre elle-aussi à tous ceux qui s'inscrivent à un programme d'enseignement un test de français. Un test passablement plus difficile que celui de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

L'examen de l'UQAM comporte 82 questions sur l'orthographe, les accords, le choix de mots, la ponctuation, l'emploi de pronoms, l'emploi des temps et des modes, etc. Il n'y a pas d'atrapes, mais la plupart des questions exigent un effort de réflexion. Qui-conque n'a pas une solide maîtrise de la langue écrite est assuré de ne pas franchir le seuil de 65 p. cent.

(L'auteur de ces articles s'est soumis aux deux épreuves. A la dictée de l'UdeM, il n'a pas fait de fautes. Au test de l'UQAM, il en a fait huit (aïe!), pour une note de 90 p. cent.)

Des étudiants qui se sont inscrits l'hiver dernier au baccalauréat de l'UQAM en éducation au préscolaire et enseignement au primaire, seulement 44 p. cent ont réussi le test. L'examen de français étant un des critères de sélection dans ce programme contingenté, le pourcentage de réussite des 495 étudiants qui ont été admis est plus élevé: 67 p. cent.

Pour les étudiants admis malgré un échec au test de français, l'UQAM est plus sévère que sa rivale de la montagne. A l'Université de Montréal, on l'a vu, on se contente d'obliger ces étudiants à suivre un cours de rattrapage.

À l'UQAM, ces étudiants sont admis à la condition qu'ils réussissent le test. Ils ont droit à deux reprises au cours de leur première année d'études. Ceux qui échouent aux deux reprises voient leur admission annulée.



PHOTO RENE PICARD, La Presse  
 Quatre futures enseignantes, Martine Provençal, Chantal Hamelin, Lucie Bourque et Martine Arbour, au cours d'un atelier sur l'enseignement des mathématiques à l'UQAM.

## La formation d'une enseignante du primaire à l'Université de Montréal

**A**u cours de ses trois années de formation, la future enseignante de MATERNELLE ou du PRIMAIRE devra suivre neuf cours obligatoires:

- deux cours de didactique du français (en gros, comment et quoi enseigner);
- deux cours de didactique des mathématiques;
- deux cours sur les besoins spécifiques des enfants de niveau préscolaire et primaire;
- un cours sur le système scolaire du Québec;
- un cours sur la mesure et l'évaluation (en gros, comment noter les élèves);
- un cours sur des problèmes particuliers aux niveaux préscolaire et primaire (où on aborde notamment les problèmes posés par une clientèle multi-ethnique).

Parmi ses neuf cours optionnels, l'étudiante devra suivre au moins un cours dans chacun des domaines suivants:

- l'enseignement du français;

- l'enseignement des mathématiques ou des sciences;
- l'enseignement des sciences humaines ou de la formation personnelle et sociale;
- les fondements, la philosophie, ou la sociologie de l'éducation;
- la gestion d'une classe;
- l'informatique à l'école;
- les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Pour satisfaire aux nouvelles exigences posées par le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation pour quiconque enseignera la religion au primaire, l'étudiante devra suivre trois cours sur la foi catholique et sur les programmes de religion.

Enfin, la future enseignante devra faire à chaque année un stage pratique de six à sept semaines dans une école.

Le futur professeur du SECONDAIRE fera d'abord un

baccalauréat dans la discipline qu'il veut enseigner. Puis, il devra faire un an à la Faculté des sciences de l'éducation. Durant cette année, il suivra deux cours obligatoires:

- un cours sur le système scolaire québécois;
- un cours sur la psychologie de l'adolescent.

Parmi ses sept cours optionnels, l'étudiant choisira probablement:

- deux cours sur l'enseignement de sa discipline;
- un cours sur les objectifs de l'enseignement secondaire ou sur les théories d'éducation;
- un cours sur l'apprentissage chez les adolescents ou sur l'apprentissage des langues.

Enfin, le futur prof fera trois expériences pratiques d'enseignement: une, à l'université, avec un petit groupe d'élèves, les deux autres, de 15 et 20 jours respectivement, dans des vraies classes.

# Editorial

## Police et Poly: un examen de conscience

Il est toujours plus facile à froid, avec le recul du temps, d'examiner ou de critiquer le travail des ambulanciers, des policiers, des journalistes et autres à la suite d'un événement tragique. Un délai s'imposait donc pour évaluer sereinement le travail des intervenants à la suite de l'épouvantable drame du 6 décembre à l'École polytechnique de Montréal.



Même si on pense maintenant connaître tous les remèdes et toutes les solutions, si on croit posséder tous les moyens d'agir plus rapidement et plus efficacement dans l'éventualité d'une nouvelle catastrophe semblable, cela n'apportera évidemment rien aux familles qui ont perdu ces 14 jeunes filles riches de cœur et d'esprit. Il faut pourtant se résoudre à se remettre en question au cas où...

Urgences Santé a déjà fait son rapport et les journalistes, réunis en colloque demain, évalueront la qualité de leur propre travail professionnel. Quant au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, il vient de tirer les premières conclusions de son intervention.

Habituellement, la police a plutôt tendance à garder secrètes ses propres enquêtes, surtout lorsqu'elle reconnaît son

manque de leadership, ses lacunes ou erreurs. Il faut donc féliciter le directeur Alain St-Germain et son état-major pour avoir fait montre d'un courage certain dans ce cas.

Il s'est passé 25 minutes (de 17h14 à 17h39) entre le moment où un premier appel téléphonique a été donné à la police par un étudiant de Poly et celui où les premiers agents ont pénétré dans l'école. Il a fallu 15 minutes (de 17h22 à 17h37) avant que les policiers réussissent à coordonner leurs opérations et investissent l'édifice. C'est beaucoup de temps. C'est une éternité en pareille urgence.

Le directeur St-Germain reconnaît qu'il y a eu des lacunes sous plusieurs aspects: communications, supervision, sécurité, coordination de l'opération, interprétation et application de certaines directives, capacité d'initiative et de leadership de la police en une telle circonstance. C'est un aveu louable mais aussi inquiétant.

Le public croit qu'il est bien protégé. Police, pompiers et Protection civile annoncent de temps à autre qu'ils possèdent un plan d'urgence pour faire face à toute éventualité. Ce plan n'est sûrement pas à toute épreuve. Évidemment, personne ne peut prévoir l'imprévisible.

Ce qu'il faut se demander, c'est si les policiers sont prêts à faire face à toute éventualité. Je crois que non. Tous les po-

liciers ne sont pas des membres de l'escouade tactique. Tous les policiers n'utilisent pas leur arme fréquemment. Tous les policiers ne sont pas décorés pour acte de bravoure. Tous les policiers sont des êtres humains avant tout, avec leurs forces et leurs faiblesses personnelles et professionnelles.

Mais la police, comme corps public de défense des citoyens, doit être prête à tout. En ce sens, le directeur St-Germain a raison de porter une attention particulière à la formation du personnel. Suffisamment de policiers doivent être formés et disponibles pour faire face à toute alerte majeure, 24 heures par jour, sept jours par semaine. On pourrait en souhaiter autant aux ambulanciers, aux médecins, aux hôpitaux, même aux médias qui peuvent apaiser ou affoler l'opinion publique dans les situations d'urgence.

Le drame de Poly, si douloureux, a marqué profondément tous les Québécois et Québécoises. Il laissera à tout jamais des traces dans notre société. Mais il permet et permettra longtemps aux individus comme aux groupes de revoir leur comportement tant personnel que collectif, compte tenu des facteurs sociaux, humanitaires, égalitaires et sécuritaires. Il n'y a pas que la police qui doit avoir le courage de s'évaluer.

Claude MASSON

## Clifford Lincoln, l'aimable candidat

Clifford Lincoln est un homme au grand cœur. Peu de temps après sa démission comme membre du gouvernement Bourassa, il rêvait de remplir le Forum d'«écocoeurés» du débat linguistique.

Il dut vite sortir du rêve. D'un côté, les francophones tenaient à la loi 101; de l'autre, les anglophones en voulaient tellement à Robert Bourassa que, pour eux, le débat linguistique venait à peine de commencer.

Qu'un tel personnage songe au leadership du Parti libéral du Canada, cela étonne. Non pas qu'il ne soit pas un homme honnête et charmant: sa probité et son charme ne font aucun doute. Un peu torturé, il s'interroge souvent à voix haute sur son cheminement personnel et ne souhaite rien de mieux que de voir tous les hommes vivre en harmonie. Son problème est tout autre: il se présente au mauvais poste et dans le mauvais parti.

Le Parti libéral du Canada, en effet, aspire au pouvoir. On ne pardonne pas encore à John Turner, sur qui on misait tant, de l'avoir cédé à deux reprises à Brian Mulroney. Car si l'on excepte l'ère Diefenbaker, relativement courte dans l'histoire du pays, ainsi que l'intermède Clark qui dura à peine quelques mois, le parti fut au pouvoir presque un demi-siècle, soit des beaux jours de Mackenzie King jusqu'à la moitié des années 80.

Ce qu'on veut, c'est un gagnneur, comme on dit dans le jargon sportif, pas nécessairement un homme d'idées. Ce que les libéraux veulent choisir en juin, c'est un premier ministre beaucoup plus qu'un chef de parti. Et, malheureusement pour lui, M. Lincoln n'a rien d'un leader.

L'ancien ministre québécois — qui est loin d'être assuré de l'emporter dans Chambly, où il doit faire face à Philip Edmonston, l'homme fort des néo-démocrates du Québec — n'a pas un passé particulièrement reluisant comme administrateur de la chose publique. Bien qu'aimé des environnementalistes, il fut critiqué non pas tant par les péquistes que par ses propres ex-colègues. Son successeur, Mme Lise Bacon, n'hésita pas à faire son procès sur la place publique. La conscience toujours torturée, M. Lincoln a refusé le leadership de la lutte anglophone à la loi 178 lorsqu'on le lui a offert.

Il n'en demeure pas moins que cet homme intègre ferait un excellent ministre là où on aurait besoin d'un penseur plus que d'un gestionnaire. Un ministère à vocation culturelle, par exemple.

Pour cela, il faudra d'abord qu'il l'emporte dans Chambly. Et que celui qui sera élu chef du Parti libéral du Canada devienne premier ministre à la prochaine élection générale.

Pierre VENNAT

## Marine: triste mais inévitable

En volant au secours de Marine Industrie, la CSN marque le dénouement d'une tragique méprise. Pendant des années, la centrale a pensé que cette société d'État québécoise, dont la très grande majorité des commandes venaient du gouvernement fédéral ou de sociétés de la Couronne, était véritablement à l'abri d'une faillite ou d'une fermeture. La CSN a longtemps adopté la même attitude à l'égard de Marine qu'à l'égard des pouvoirs publics: elle cherchait des avantages pour ses membres sans se préoccuper de la réalité économique.

Dans le secteur public, les syndicats n'ont finalement abandonné la vision de l'État vache à lait et planche à billets qu'après une grave crise ou la croissance du chômage dans le secteur privé rendait ridicules les prétentions salariales des employés de l'État.

Mais il était facile pour le syndicat de Marine de se tromper, car il y a belle lurette que Marine avait cessé de se comporter comme une entreprise purement commerciale. Ses efforts pour diversifier sa production vers des secteurs qui dépendraient moins des budgets gouvernementaux et davantage d'une demande commerciale semblaient, en fin de compte, toujours être subordonnés aux efforts héroïques qu'on livrait pour décrocher le gros contrat des forces armées, des garde-côtes ou de Transport Canada.

Dans ces circonstances, il était tentant pour le syndicat de Marine de se mêler à la politique dans les coulisses, où Marine cherchait à favoriser ses chances d'obtenir un contrat, et d'y rêver les mêmes rêves que la direction du constructeur naval plutôt que d'examiner la dure réalité. Or, il y a des années que cette réalité ne justifiait pas les prétentions du syndicat. Même avant l'annulation du projet des sous-marins nucléaires, l'avenir de Marine et des autres chantiers canadiens dépendait uniquement de la possibilité de diversifier leur production. A l'exception du gouvernement fédéral, personne ne songerait un instant à faire construire un navire au Canada à cause des coûts excessifs.

Avec les sous-marins, la diversification était déjà difficile; sans eux, il faut de nouvelles subventions fédérales et provinciales. La question qu'il faut alors se poser est la suivante: est-il normal que les gouvernements subventionnent une entreprise déficitaire pour qu'elle puisse se diversifier et, par la suite, faire concurrence à des entreprises qui, elles, payent des impôts?

Frédéric WACHÈRE

## LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE TIR INSISTE SUR L'IMPORTANCE D'UN ENTRAÎNEMENT ADEQUAT!



DROITS RESERVES

## Les médias se sont-ils acquittés convenablement de leur rôle dans le débat sur l'accord Meech?

MARCEL ADAM

Le *Globe & Mail* reproduisait hier les propos tenus jeudi, à l'Université de Calgary, par Peter Mansbridge, *anchorman* du téléjournal de CBC *The National*, au sujet de la contribution de la télévision au débat sur cet accord.



Le téléjournal qu'il anime avait été sévèrement critiqué, l'an passé, par le professeur David Tara, de la même université, pour sa manière de «couvrir» l'accord Meech. Selon lui on y négligeait le contenu et les effets à long terme de l'accord Meech sur le pays, pour faire plutôt le décompte quotidien de ses adversaires et supporteurs.

Parce qu'à plusieurs égards l'information des grands réseaux de télévision n'a pas changé, depuis que Walter Cronkite en avait dit, il y a trente ans, que ce n'était que des manchettes, Mansbridge était plutôt d'accord avec la critique du professeur.

On s'interrogea donc à *The National* sur la façon d'améliorer la couverture de cet important événement. C'était à quelques semaines de la conférence des premiers ministres sur l'économie, où l'accord Meech devait être à l'ordre du jour.

Après avoir mis plusieurs

heures à cerner les points litigieux de l'accord, on prépara une série de reportages de cinq minutes devant être diffusés chaque jour durant la semaine précédant la rencontre.

On fit s'exprimer les principaux acteurs de cet événement, des personnes susceptibles d'être touchées par l'entente, les groupes qui avaient du bien et du mal à en dire, on fit effort pour recueillir les bonnes images et bien illustrer les clauses de l'accord pour les rendre compréhensibles.

Après la diffusion de cette série qui avait nécessité beaucoup de temps et de travail, les réactions furent excellentes. Mais Peter Mansbridge fut quand même déçu: il avait atteint les experts, mais non les sept Canadiens sur dix qui disent ne pas connaître l'accord ou en savoir peu sur lui, et à qui ces émissions étaient destinées. A vrai dire, la série n'avait pratiquement rien fait pour changer l'état de choses qu'elle visait à améliorer.

Le *Globe & Mail* ne rendit pas moins cuisante sa déception en publiant une caricature ridiculisant cette tentative de faire justement ce que la presse écrite reproche souvent à la télévision de ne pas faire: expliquer, analyser, rendre accessibles les événements compliqués et les questions abstraites.

Mansbridge en tira la conclusion que la qualité de la série, des reportages ou de la présentation n'était pas en

cause, mais le médium lui-même, la télévision.

En dépit de sa frustration Peter Mansbridge continue de penser que la télévision a la responsabilité de chercher à mieux expliquer les choses pour les rendre toujours plus claires et compréhensibles au public. Mais il croit que celui-ci a aussi la responsabilité de faire l'effort de s'informer et de chercher à comprendre les questions qui engagent l'avenir du pays.

Pour lui il ne suffit pas de dire «Je ne comprends pas l'accord Meech», ou de reprocher aux médias de ne pas expliquer cette question; beaucoup doivent reconnaître qu'ils n'ont pas fait l'effort de comprendre.

Il a raison.

Il arrive pour l'accord Meech ce qui s'est produit pour le libre-échange et tous les autres grands débats nationaux: ils sont légion ceux qui se plaignent d'être ignorants de cette question par la faute des médias et des acteurs qui y sont engagés à divers titres, alors qu'ils ne se sont pas donné la peine de tirer profit de l'information de fond, abondante et le plus souvent bien vulgarisée, mise à leur disposition dans les pages d'opinion des publications sérieuses et certaines émissions d'affaires publiques.

Des journaux comme *La Presse*, *Le Devoir*, la *Gazette*, le *Globe & Mail*, pour n'en nommer que quelques-uns,

ont publié un nombre incalculable d'éditoriaux, de chroniques, de textes de collaborateurs extérieurs portant sur l'accord.

Mais comme c'est une minorité qui lit ces pages et profite des analyses et commentaires qu'elles contiennent, cette information de qualité contribue relativement peu à dissiper chez la majorité la confusion créée par la surabondance d'informations partielles, partiales, tronquées, déformées, contradictoires, résumées jusqu'à l'os, trop souvent triviales et inutiles qui assaillent les gens de toutes parts.

Il est étrange qu'en une époque dominée par les techniques de communication de masse, la population soit moins capable que jadis de profiter d'un grand débat national.

Se pourrait-il que la télévision, qui réussit infiniment mieux à agiter les esprits qu'à les éclairer, à éveiller la curiosité qu'à satisfaire l'appétit de comprendre, à distraire l'esprit qu'à retenir l'attention, ait eu un autre effet pervers: faire de la presse écrite un instrument de la discussion publique moins efficace qu'elle le fut à l'époque où elle était seule, et rendre ses lecteurs peu aptes ou moins bien disposés intellectuellement à profiter de ce qu'elle fait encore d'utile à ce chapitre?

Voilà un bon sujet de réflexion.

Opinions

Euthanasie: compatir par-delà le bien et le mal

JACQUES DUFRESNE  
collaboration spéciale

La morphine est connue depuis 1804 et on n'a pas tardé à l'utiliser, notamment pour soulager les grands malades. Comment se fait-il que le problème de l'euthanasie ne se pose que maintenant? Là ou plutôt les réponses à cette question pourraient nous aider à éviter bien des erreurs tragiques, comme le sont certaines conceptions de l'euthanasie, passive ou active.

Il y a deux cents ans, se serait-on seulement inquiété de ce qu'un enfant meure de faim? Je termine la lecture d'une biographie de Mary Shelley. Elle était la femme du poète anglais du même nom, lequel était un ami de Lord Byron. Pendant de nombreuses années, Shelley et Byron ont mené joyeuse et irresponsable vie, avec femme et maîtresses, tantôt près du lac de Genève, tantôt à Venise. Sans qu'eux-mêmes semblent s'en être aperçu, leurs enfants, et ils en ont eu plusieurs chacun, sont presque tous morts dans des conditions qui, aujourd'hui, feraient peser sur eux les pires soupçons d'irresponsabilité criminelle.

Shelley se trouvait un jour à Padoue en compagnie de Mary et de leur famille. Il lui prend tout à coup le caprice d'aller illico retrouver Byron à Venise. Il est évident, pour Mary en tout cas, que leur fille ne supportera pas le voyage. Le départ a pourtant lieu et, bien entendu, l'enfant meurt en route. Il n'y a eu ni enquête, ni réprobation publique.

Telles étaient les mœurs de l'époque. Depuis ce jour la vie en Occident a connu une ascension vertigineuse à la bourse des valeurs morales; la vie humaine bien sûr, mais aussi la vie animale. Au pays de Shelley et de Byron, tout particulièrement, les animaux sont sûrement mieux traités aujourd'hui que ne l'étaient les enfants il y a deux siècles.

Sans une telle revalorisation de la vie, le développement de la médecine n'aurait probablement pas été aussi rapide, ni aussi linéaire. L'acharnement thérapeutique en particulier aurait sans doute été perçu comme une mesure inadmissible.

Pendant toute cette période de progrès euphorisants, il y a une délicate question à laquelle on n'a guère prêté attention. L'idéal auquel les gens se conformaient n'était-il pas trop exigeant? N'y avait-il pas disproportion entre les devoirs qu'on s'imposait et les ressources morales et matérielles dont on disposait?

L'enrichissement de nos sociétés et les progrès de la médecine ont permis de sauver beaucoup d'enfants handicapés qui autrefois seraient morts en bas âge. Portés par leur idéal personnel, et influencés par la valeur qu'on attachait à la vie autour d'eux, beaucoup de parents ont accepté de garder à la maison des enfants exigeant des soins constants. Avaient-ils toujours les ressources requises pour traverser ces épreuves sans trop prendre sur eux-mêmes?

Confier de tels enfants à des institutions soutenues par l'État, comme on l'a souvent fait, ne règle pas vraiment le problème. Les ressources morales du personnel de ces institutions ont aussi des limites, de même que les moyens financiers de l'État. Et aux enfants handicapés s'ajoute le fardeau de plus en plus lourd des grands malades chroniques qui, eux aussi, doivent leur survie au progrès.

Dans l'ensemble, notre idéal n'a-t-il pas dépassé nos moyens? Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'au moment précis où la vie prenait de la valeur, on voyait disparaître les mobiles surnaturels permettant d'en supporter les aspects tragiques.

Tôt ou tard cette disproportion entre l'idéal et les moyens devait provoquer un contre-coup. Quand nous prenons trop sur nous-mêmes pendant trop longtemps nous compensons un jour par un quelconque surcroît d'égoïsme.

Nous en sommes peut-être là dans nos rapports avec nos grands malades. D'où l'espoir que nous mettons dans les thérapies géniques, d'où l'eugénisme qui resurgit de façon insidieuse, d'où aussi l'avènement d'une euthanasie dont la finalité n'est pas toujours d'adoucir exclusivement le sort des mourants.

Comment sortir d'une telle contradiction? Les nombreux témoignages que j'ai pour ma part recueillis sur l'euthanasie m'ont convaincu d'une chose: la valeur morale de l'acte posé est déterminée davantage par le contexte que par les principes.

Donner la mort est un acte moralement et juridiquement répréhensible. Il faut maintenir fermement ce principe. Mais de même qu'on peut aimer par-delà le bien et le mal — saint Augustin qui écrit *Aimes et fais ce que tu voudras*, se rapproche de Nietzsche sur ce point — de même on peut compatir par-delà le bien et le mal.

Quiconque a vécu de près la mort d'un proche, quiconque au moment de la grande décision a croisé le regard d'un médecin ou d'une infirmière qui étaient plus que de service, comprendra le sens de l'expression compatir par-delà le bien et le mal; et saura qu'il existe des événements humains qui, parce qu'ils ne sont pas objectivables, ne peuvent être jugés à la lumière de principes objectifs. Est objectivable un événement tel que n'importe quel observateur puisse en avoir une perception adéquate. Un médecin anonyme, par exemple, ne peut pas avoir une perception adéquate du lien qui existe entre un homme et une femme adorée qui se meurt. Il est alors impossible pour lui de compatir par-delà le bien et le mal. Il ne lui reste plus qu'à suivre les principes objectifs.

On ose à peine parler de ces choses car, de même que les interprétations vulgaires de la pensée de Nietzsche et de saint Augustin sont plus faciles et plus répandues que les interprétations nobles, de même on peut craindre qu'à la pla-

ce du contexte profondément humain que j'ai évoqué, on se contente d'un vague climat d'affection créé au moyen d'une quelconque technique de marketing de la mort.

Dès lors que la question du choix crucial se pose de façon trop explicite et trop objective, comme s'il s'agissait de l'achat d'une voiture, on peut considérer que le niveau de compassion et de communication n'est pas suffisant pour autoriser le dépassement des principes objectifs.

Ceci devrait nous amener à chercher des solutions, non du côté des lois mais du côté de l'humanisation des soins. Chaque fois qu'un lien authentique s'établit entre un médecin, une infirmière, un grand malade et ses proches, apparaît en même temps les conditions pour que le problème de l'euthanasie soit résolu avant même de s'être posé.

Hélas! la déshumanisation des soins est elle-même la conséquence du mal auquel nous aimerions remédier, par l'euthanasie notamment. Elle résulte entre autres choses de la disproportion entre notre idéal et nos moyens. Il ne faut pas trop compter sur l'humanisation des soins dans le système de santé tel qu'il est actuellement.

La mort dont nous rêvons tous est celle du père Didace, telle que l'a décrite Germaine Guevremont dans *Marie-Didace*. Une attaque pendant une chasse au canard, et les proches, le médecin et le prêtre qui arrivent juste à temps pour l'ultime entretien. Mais les soins d'urgence et les ambulances existent désormais; aujourd'hui le père Didace y aurait recours et son sursis serait si long que ses proches eux-mêmes finiraient par se lasser de sa présence sur terre. Voilà la contradiction qui est à l'origine du débat sur l'euthanasie.

Ce livre intitulé *Frankenstein ou les délirés de la raison*, Editions François Bourin, 1989, est aussi la réflexion d'un psychanalyste, Monette Vacquin, sur les raisons qui poussent de plus en plus de couples à avoir des enfants tout en faisant l'économie des rapports sexuels. Frankenstein, le monstre, est le premier être humain fabriqué en laboratoire.



Lysiane Gagnon

Un autre: Lincoln

Clifford Lincoln, sautant à la dernière minute dans la course au leadership du Parti libéral, avec une caisse moins bien garnie que les Chrétiens et les Martin, et sans «profil national», réussira-t-il à devenir un candidat crédible?

L'ancien ministre de l'Environnement, qui s'est distingué, en politique, davantage par ses interventions émotives que par ses dons de gestionnaire, a la sensibilité à fleur de peau et la susceptibilité frémissante. Il avait l'air étonné, voire irrité, de rencontrer hier, à la conférence de presse où il annonçait sa candidature, des journalistes qui semblaient sceptiques, et qui allaient jusqu'à mettre en doute ses chances de gagner le comté de Chambly à l'élection partielle du 12 février. Étonné, irrité, soit, mais aussi, faut-il dire, fort éloquent.

C'est cette éloquence qui a sauvé sa carrière politique, là où n'importe qui d'autre aurait laissé sa peau: le désastre de Saint-Basile-le-Grand, s'ajoutant au fait qu'en trois ans à l'Environnement, M. Lincoln n'avait pas réussi à sortir le ministère de sa torpeur, tout cela aurait dû briser sa carrière. Mais le ministre est venu verser un pleur à Saint-Basile... et remettre en personne les chèques gouvernementaux aux sinistrés, il a multiplié les interventions émotionnelles sur l'environnement, et il s'en est si bien tiré qu'il peut aujourd'hui, sans raser les murs, faire campagne dans le comté qui abrite la ville des BPC!

\*\*\*

De tous les candidats en lice, ce Mauricien bilingue qui a vécu six ans en Colombie-Britannique avant de s'établir, il y a 26 ans, au Québec, et qui parle français avec un accent créole, est nettement celui qui s'exprime le mieux, en français aussi bien qu'en anglais: ses discours ont une tenue littéraire et une noblesse de ton assez exceptionnelles, et ses réparties, quand on l'interroge, sont brillantes et pécunantes.

Au reporter qui revenait à la charge sur le fait qu'il n'est pas connu, il répliqua du tac au tac: «Et alo? Si vous continuez à me poser des questions et à me faire passer à la télé, j'en aurai un, p'ofil national!»

Plus tard, déplorant qu'on parle trop de Meech au détriment des autres questions, il improvise une phrase qui réjouit instantanément les gens des médias et fera sans doute le tour des bulletins de nouvelles: «We're overdoing on the constitution, and we're dozing over so many other important issues...» (Nous avons une «overdose» de constitution et «dormons» sur tant d'autres questions.)

Il avait auparavant fait un vibrant plaidoyer en faveur de sa patrie d'adoption, en insistant sur les libertés individuelles et le besoin d'unité. Lincoln parle avec conviction et ferveur, et semble avoir gardé, à 62 ans, l'idéalisme d'un jeune homme de 20 ans. Rien d'étonnant à ce que les premiers promoteurs de sa candidature aient été l'éternel boyscout du Sénat, M. Jacques Hébert, et des membres de la section Jeunesse du parti.

C'est d'ailleurs accompagné de trois ou quatre jeunes «disciples» qu'il s'est lancé, au printemps dernier, dans une grande tournée pancanadienne, sillonnant le pays en maison mobile, rencontrant des militants libéraux, tentant en somme de susciter un grand mouvement d'appui en sa faveur. Hélas! l'opération a fait long feu. Quelques jours seulement après son passage à Manitoba, l'editorialiste en chef du Winnipeg Free Press me disait n'avoir jamais entendu parler de cette tournée.

En dehors du Québec, Clifford Lincoln reste fort peu connu. C'est le seul des candidats au leadership qui ne soit pas député (à part Chrétiens, mais ce dernier est si connu que cela n'a pas d'importance). Il est en outre loin d'être assuré qu'il soit capable de l'emporter dans Chambly, où le néo-démocrate Phil Edmonston semble toujours en tête, et où les conservateurs «mettent le paquet» pour acheter l'électorat (dernier bonbon, le ministre Bouchard promet d'abolir le péage sur le pont Champlain).

\*\*\*

Nombreux sont ceux, d'ailleurs, qui croient que c'est pour faire monter sa cote dans Chambly, en se donnant une visibilité maximale, que M. Lincoln a décidé de sauter dans l'arène nationale avant le 12 février. Cela lui permettra peut-être de réduire l'écart qui le sépare d'Edmonston, mais il risque aussi de perdre son dépôt (25 000 \$), car une défaite à la partielle l'écartera irrémédiablement de la course au leadership: un parti n'élira jamais comme chef un homme qui vient tout juste d'être battu dans son comté.

M. Lincoln souffrira sans doute, au Canada anglais, de sa position pro-Meech, mais cela pourra être compensé par sa position contre la loi 178 (qui l'a fait démissionner du cabinet Bourassa).

Au Québec, sa candidature est une mauvaise nouvelle pour Paul Martin, car il ira puiser dans le même bassin — celui des libéraux provinciaux. Cela dit, Lincoln arrive très tard dans la course, alors que les délégués sont à la veille d'être choisis. Son seul espoir, outre évidemment celui d'être élu dans Chambly, est que sa candidature ait un impact assez fort dans l'opinion publique et les sondages, pour ébranler les délégués des autres camps.

\*\*\*

La candidature de Clifford Lincoln clôt la liste des candidats importants. Il ne reste, flottant dans l'air et dans la tête de Robert Bourassa, que la vague possibilité d'une candidature du premier ministre ontarien David Peterson... mais c'est une éventualité peu probable.

M. Peterson n'a rien du batailleur, et on le voit mal quitter sa prestigieuse fonction pour aller jouer du coude contre Chrétiens, dans une course où beaucoup de facteurs joueraient contre lui, notamment le fait d'être à la tête de la province la plus enviable et la plus détestée... et le fait de porter la trace, aussi inopportune qu'une trace de rouge à lèvres sur un col de chemise, du baiser de la mort de Robert Bourassa, qui est le politicien le plus impopulaire au Canada anglais. On parle souvent du syndrome ABC (Anybody But Chrétiens), mais on blague maintenant, à Toronto, sur le syndrome ABBC... Anybody But Bourassa's Candidate!

Mais sans doute M. Bourassa est-il parfaitement conscient de son impopularité, de même que des faibles chances que M. Peterson fasse le saut dans l'arène fédérale. Aussi ses appels répétés en faveur de son homologue ontarien ont-ils été interprétés par plusieurs comme un signe de réserve vis-à-vis de Paul Martin, qui aurait dû être, à cause de son appui à l'accord du lac Meech, le favori «logique» de M. Bourassa. Sans doute faut-il conclure qu'il n'y a pas un libéral que ce dernier veut vraiment voir à Ottawa. C'est, au fond, avec Brian Mulroney qu'il s'entend le mieux!

Faut-il fermer Dernier Recours?

FRANCINE PELLETIER  
collaboration spéciale

C'était la fête au 1250, Sanguinet cette semaine. A Dernier Recours, ce centre bien connu pour itinérants, on fête les 33 000 hébergements qu'il y a eu depuis deux ans, les 4118 références, les 131 interventions dans les médias. On fête l'adoption d'un jeune itinérant, pris en charge par une famille de Val David après un reportage au Point. On fête les murs décrépits et le plancher en ciment, on fête le fait d'être encore là, dans ces locaux malfamés, ensemble et au chaud. On fête tout ce qu'on peut bien fêter quand on est un «musée de causes désespérées».

Et pour fêter ça, du poulet barbecue et des beignes au chocolat pour tout le monde! En fait, pas tout à fait pour tout le monde. Il y avait 150 poulets et 200 affamés. Ce qui suscita quelques grognements: «J'ai trouvé pas drôle. Ou ce qui le Mgr Grégoire que j'y dise», machonna un homme saoul.

Mais Mgr Grégoire, le grand patron de la soirée, ne s'est jamais montré. Qu'importe, les convives du deuxième souper anniversaire de Dernier Recours étaient déjà au septième ciel. Ou presque.

Le lendemain, il y avait une autre raison de se réjouir. L'administration Doré refusait de céder aux pressions grandissantes pour fermer le centre de la rue Sanguinet. Depuis un an déjà, les critiques se font toujours plus vociférantes à l'égard du «monstre». Il en va aujourd'hui jusqu'au Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes qui demande la fermeture de Dernier Recours. Pour ne rien dire du responsable de l'urgence psychiatrique à l'hôpital St-Luc, le Dr Georges-Etienne Cartier, qui prétend, lui, que Dernier Recours «débauche la clientèle itinérante». Bref, D. R. a beau bénéficier

de l'appui de la ville, sa position demeure précaire devant une aussi vive opposition. Alors, qu'en est-il? Dernier Recours est-il une erreur de parcours ou un ange tombé du ciel?...

C'est pas beau à voir, c'est vrai. Passer la porte de Dernier Recours, c'est passer de l'autre côté du miroir et tomber en chute libre dans un jardin de misères. Les plus crottés, les plus poqués, les plus détraqués, c'est ici que vous les trouvez. Par centaines. C'est pas beau à voir pis ça sent fort. Dans la dernière année, quatre employés y sont restés seulement 72 heures. C'est tout ce qu'ils ont pu endurer. Un journaliste du Point, qui a fait le premier reportage sur Dernier Recours, a refusé d'y retourner cette année. C'était trop pour lui.

Mais faut-il fermer Dernier Recours pour autant? Faut-il s'en tenir, comme le veut le Dr Cartier, aux «maisons bien tenues»?

«Ces gens-là, on ne les a pas inventés», dit la directrice générale de D.R., Marie Audette. Selon la directrice, ce n'est pas Dernier Recours ou sa clientèle qui sont critiquables, c'est le système. Après tout, ces 500 cas par jour, ce sont tous ceux et celles que le système de santé et de services sociaux n'accommodent pas. Ceux pour qui «il n'y a pas de crochets», comme dit le Dr Jean Robert du département de santé communautaire de l'hôpital St-Luc. Les trop déliants, violents, intoxiqués... Ceux qui sont refusés partout et pour qui un rendez-vous à 10h pile chez le médecin ou le CSSM n'est pas tout à fait compatible avec leur vie sens dessus dessous.

Prenez le comte de Hongrie. Ou plutôt, celui qui se prend pour un comte de Hongrie. Un homme frisant la quarantaine, vraisemblablement Hongrois d'origine, une certaine élégance vieille Europe dans son délabrement. Qui n'arrête pas de dire: «c'est riche ici, riche ici...» Il a divagué comme ça un bon dix minutes, parlant de la villa qu'il voulait s'acheter, avant de s'enfermer dans une réverie plus solitaire.

Cet homme fait partie des nombreux «non-référables» qui constituent le gros de la clientèle de Der-

nier Recours. Lorraine, 42 ans, alcoolique, en est une autre. Venue à Dernier Recours, dit-elle, «pour ne pas capoter», Lorraine fait partie de ces «marginiaux des marginaux» qu'on ne voyait pas avant la création du centre. Une clientèle plus jeune, plus féminine, plus fuyante, plus délinquante.

Une clientèle que le Dr Robert compare aux BPC. «C'est sûr que ça rend mal à l'aise», dit-il. «Mais que va-t-on en faire? On est quand même pas pour les envoyer à Baie-Comeau!»

Interviewé à l'émission de Gilles Proulx à CJMS, le Dr Cartier, lui, juge cette tolérance autant d'élucubrations de la «gau-gauche kétaïne». S'il est d'accord que la désinstitutionnalisation des malades mentaux fut jadis une erreur (41% des habitués de Dernier Recours sont des ex-psychiatisés), il est surtout d'avis qu'il faut arrêter de se gargariser des droits de tous et chacun et «refaire de la responsabilité une valeur».

Bref, pour ce psychiatre, la majorité de la clientèle de Dernier Recours en est une de délinquants, de «manipulateurs du système», ce que les intervenants du centre ne font qu'encourager. «Les gens au grand cœur n'ont pas de jugement, ils ne savent pas dire non», dit-il. (Pendant une annonce publicitaire, le Dr Cartier aurait même incité Mme Audette — après l'avoir qualifiée «d'invitée inconcevable» sur les ondes — de «retourner dans sa cuisine». Ce que l'animateur de l'émission à plus tard confirmé.)

Interrogé sur le fait qu'il n'a jamais visité les lieux qu'il se plaît à dénoncer, le docteur répond: «Je n'ai pas besoin d'y aller, Madame. Je n'ai qu'à constater vos dégâts.»

«Avoir le choix entre les soins du Dr Cartier et errer dans les rues, je crois que je prendrais la rue», dit Marie Audette. «Il faut arrêter de pontifier sur ce qui est bon pour les itinérants et voir ce dont ils ont besoin.»

C'est aussi l'avis de soeur Nicole Vallée, directrice de la Résidence du Vieux-Port. «Il n'y a pas de grandes stratégies d'interventions ici. Nous acceptons nos résidents

tels qu'ils sont. À partir de là, tout est possible.»

La Résidence du Vieux-Port est pourtant aux antipodes de Dernier Recours. Autant ce dernier est vu comme un exemple à ne pas suivre, autant la Résidence est devenue le «modèle» en matière d'itinérance. «C'est un gîte permanent pour les hommes de 55 ans et plus, un endroit où ils peuvent s'identifier, prendre des responsabilités», explique la coordonnatrice du Réseau d'aide, Jocelyne Vaillant.

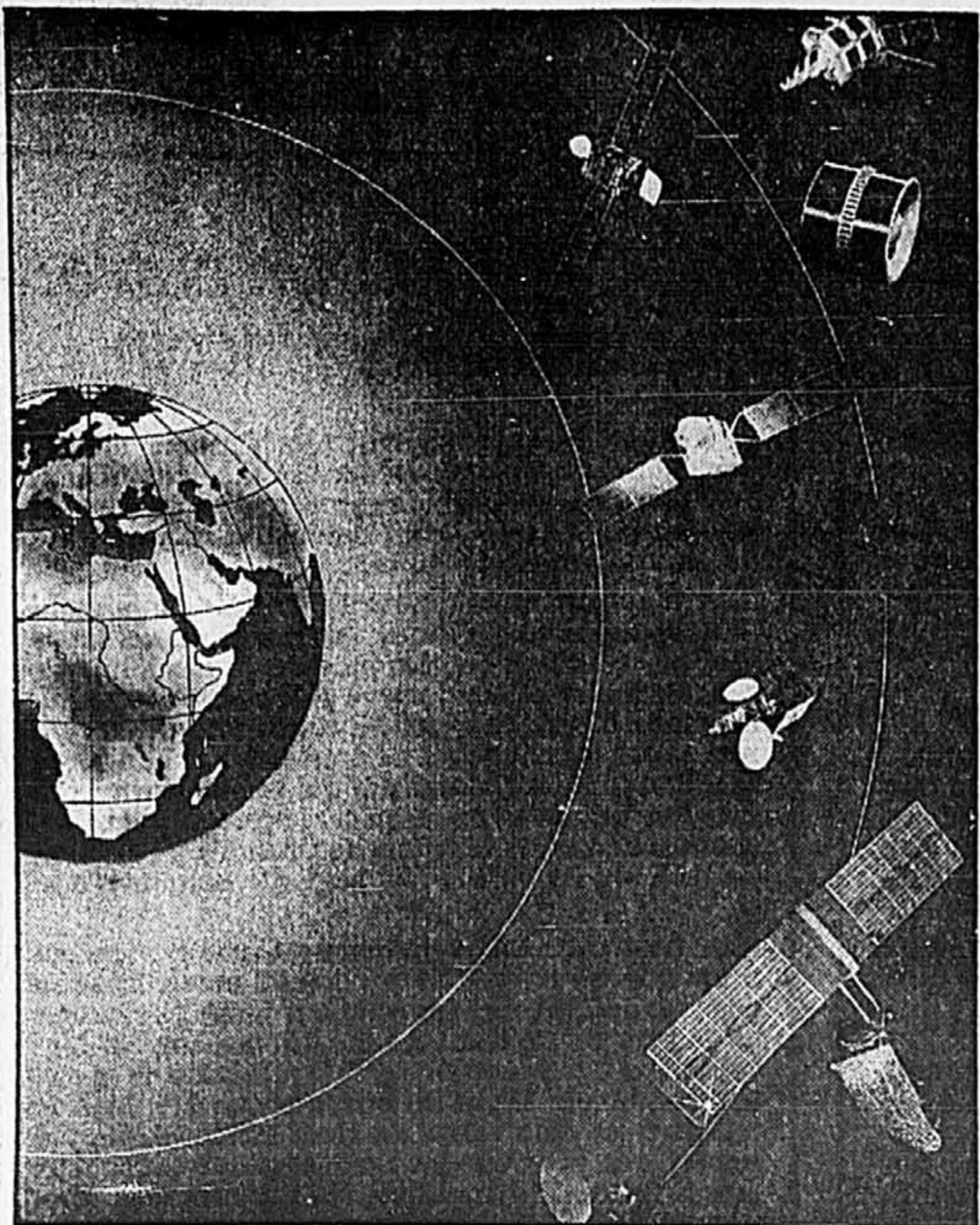
En fait, la Résidence du Vieux-Port — que les résidents ont surnommée les Condos du Vieux-Port — c'est un peu l'Outremont de l'itinérance. Les murs sont frais peints, et en couleur à part de ça. Il y a un auditorium, une salle de billard, une cafétéria, des chambres individuelles. Et puis, les douches sont obligatoires.

C'est bien, c'est même très bien. Les pensionnaires entretiennent une petite bedaine et sont de bonne humeur. (En arrivant, un vieux monsieur me lance: «Êtes-vous mariée, vous? J'me cherche une femme avec un compte de banque!»). Soeur Vallée à sûrement raison de dire: «certains ont commencé à vivre ici.»

Mais conclure que c'est le genre d'établissement qu'il nous faut, plutôt que l'infâme Dernier Recours, c'est dire qu'il faudrait raser le Centre sud parce qu'Outremont, c'est tellement plus agréable! De toute façon, où pensez-vous que les pensionnaires de la Résidence du Vieux-Port se retrouvent les jours qu'ils sont trop «dérangés»? À Dernier Recours.

Il y a tellement de jugements de valeurs dans les critiques formulées à l'égard de ce centre. Comme si ce qui était «bien» était forcément ce qui paraissait bien. Il y a aussi beaucoup de paternalisme, de corporatisme (de médecins) et de mépris. Il y a finalement un vulgaire rapport de forces qui s'est installé au sein du Réseau d'aide depuis que Dernier Recours monopolise l'attention des médias.

Alors, fermer Dernier Recours? Aussi bien dire tout de suite que l'espoir n'existe que pour les «gentils», ou ceux qui ont les moyens de se le payer.



Un peu de quincallerie géo-stationnaire en l'air, des transistors au sol et le tour est joué: «Ici Radio-Propagande.» PHOTO AEROSPATIALE

## Ces sacrés transistors qui ont l'oreille fourrée partout

PIERRE GRAVEL

est encore vivace dans une grande partie de la population qui continue à penser qu'un éventuel renversement de Castro constituerait un retour en arrière.

La situation qui continue de prévaloir dans certains pays comme la Chine, la Corée du Nord, Cuba ou le Vietnam démontre que, si les télécommunications peuvent avoir un effet multiplicateur de changement, elles ne sauraient, seules, le provoquer si certaines conditions objectives ne sont pas réunies.

Comment, autrement, expliquer l'«inertie», jusqu'à l'année dernière, des gigantesques efforts déployés depuis 40 ans par les puissances occidentales pour séduire, via les ondes, les peuples du bloc de l'Est? Et l'échec des offensives du même genre qui se poursuivent en Asie ou en direction de Cuba?

Le professeur Gilles Willet, qui vient de publier *De la communication à la télécommunication* aux Presses de l'Université Laval, estime que l'impact des émetteurs étrangers sur leurs clientèles cibles est influencé par au moins trois facteurs principaux dont l'effet peut varier d'une région, ou d'une époque, à l'autre:

- le renouvellement des générations;
- la conjoncture politique;
- le développement technologique.

### L'usure du temps

Au strict point de vue économique, dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, les nouvelles générations sont devenues beaucoup plus sceptiques que les précédentes devant les promesses d'amélioration prochaine de leur sort. Leur impatience croissante devant des progrès jamais réalisés les a rendus plus sensibles que leurs parents à ce que les autorités locales décriaient comme les mirages de l'Ouest.

Ce fut particulièrement le cas des populations habitant à proximité des frontières. Comme, par exemple, à Berlin-Est où la télévision ouest-allemande diffusait à profusion des images d'abondance donnant à la relative prospérité économique de la RDA, par rapport à ses voisins de l'Est, des allures d'insupportable austérité.

«Mais c'est surtout sur le plan politique, ou dans une perspective historique, que le renouvellement des générations a pu jouer», affirme Gilles Willet. Contrairement à leurs grands-parents et à leurs parents, les nouveaux jeunes adultes n'ont pas de souvenir de la dernière guerre et ressentent moins fortement qu'eux la haine des ennemis d'hier et de tout le système de valeurs qui s'y rattache.

Ils ont également été moins soumis que leurs aînés aux intensifs «lavages de cerveau» en vigueur aux temps forts de la guerre froide. Ils ont, au contraire, souvent entendu leurs dirigeants parler de détente, de désarmement et de paix. De ce fait, ils sont moins braqués a priori contre les idées venant de ceux-là même avec lesquels leurs dirigeants disent vouloir se réconcilier.

Si ces facteurs ont pu jouer fortement derrière le Rideau de fer, il en va tout autrement ailleurs. Comme en Corée et au Vietnam, où le souvenir des derniers conflits est encore très vivace. A Cuba, par ailleurs, le souvenir de Batista et de ses amis américains

### Un climat politique propice

«En juin dernier, la Chine a fourni un tragique exemple d'une révolution avortée parce que, entre autres raisons, le contexte politique la vouait au départ à l'échec», explique Gilles Willet.

Les étudiants qui ont tenté d'amorcer le mouvement se sont heurtés à un pouvoir en place qui n'a pas craint de la réprimer dans le sang. Ils n'avaient pratiquement pas plus de chance de réussir que les Hongrois ou les Tchécoslovaques face à la volonté de Khroutchev ou de Brejnev de maintenir l'ordre par la force. L'assurance d'une répression brutale et la peur face à un régime inflexible constituent encore, semble-t-il, un obstacle insurmontable à toute offensive de propagande ou d'information en provenance de l'étranger.

Il apparaît évident, estime le professeur de Laval, que jamais les Roumains n'auraient osé suivre le mouvement général de contestation s'ils n'avaient eu l'assurance morale que les chars soviétiques ne se porteraient pas au secours de Ceaucescu. Même aujourd'hui, l'audace des nationalistes baltes, ou l'insolente contestation du pouvoir central par l'Azerbaïdjan, malgré l'arrivée des troupes russes, n'aurait pas été pensable sans le climat nouveau créé par la *perestroïka* de Gorbatchev.

### La miniaturisation qui grossit la contestation

«Au moins autant que l'évolution des mentalités et des conjonctures politiques, ce sont probablement les changements technologiques qui ont constitué un point tournant dans l'accroissement d'influence des radios étrangères à l'intérieur des pays totalitaires.»

Pour le professeur Willet, l'apparition des satellites de communication et la miniaturisation des transistors a totalement modifié les règles du jeu. A l'intérieur des pays, les stations émettrices clandestines sont plus mobiles que jamais, donc plus difficiles à museler. A l'inverse, les récepteurs sont beaucoup plus faciles à camoufler et permettent pratiquement à tous ceux qui le désirent de capter les émissions interdites.

«Ce qui est vrai pour la radio ondes courtes le devient rapidement pour la télévision dont les émissions, relayées par satellites, peuvent être diffusées sur des cibles de plus en plus précises et captées par des équipements de plus en plus réduits.»

Si ces développements technologiques favorisent actuellement les médias collectifs, ajoute M. Willet, ils accroissent aussi l'efficacité et le rayonnement des médias individuels. «Qu'on pense, par exemple, aux ressources énormes des réseaux de téléphone, télex, télécopieurs et même, à plus longue échéance, à la téléinformatique... Même s'il s'agit d'instruments de communication entre deux postes particuliers, ils peuvent, comme on l'a vu en Chine le printemps dernier avec les télécopieurs, contribuer de façon significative à la circulation de l'information en temps de crise majeure.»

# LA RÉVOLUTION PAR ONDES

## L'oeil rivé à la télé, les peuples de l'Est ont exp...



PIERRE GRAVEL

Jamais autant que depuis quelques mois a-t-on pu constater à quel point les télécommunications peuvent contribuer aux transformations politiques dans le monde. On l'a plus particulièrement vu en Europe de l'Est où l'accélération subite de l'Histoire doit manifestement beaucoup à la circulation rapide de l'information.

La plupart des observateurs ont été frappés par l'effet de domino qui a marqué la série de révolutions survenues successivement en Pologne, Hongrie, Allemagne de l'Est, Bulgarie, Tchécoslovaquie et Roumanie. Cet enchaînement d'événements marquants serait difficilement explicable, a souligné à *La Presse* le directeur exécutif de Radio-Canada International (RCI), Andrew Simon, n'eût été la possibilité pour les populations de ces pays de suivre de jour en jour, voire d'heure en heure, l'évolution de la situation chez leurs voisins. Même chose, sans doute, pour les secousses ébranlant actuellement les assises mêmes de l'URSS dans ses républiques du nord et du sud.

On ne saurait nier, en tout cas, que c'est largement grâce à la radio, officielle ou clandestine, et à la télévision que le syndicat polonais Solidarité a pu devenir, en Pologne et à l'étranger, le symbole même de la contestation victorieuse face à un régime totalitaire.

C'est également surtout par les médias électroniques que les populations des pays satellites de l'URSS ont perçu le vent de changements possibles déclenché par la *perestroïka* de Mikhaïl Gorbatchev. Difficile aussi de ne pas reconnaître que c'est souvent en captant la télévision des pays voisins et les émissions de radio diffusées sur ondes courtes par les puissances occi-

dentales que ces peuples en ébullition ont découvert l'ampleur du mouvement de révolte auquel ils étaient tentés d'adhérer.

Il apparaît évident que le flux constant de cette information n'aurait pas été possible avec le seul support technique de l'imprimé. Les dirigeants de ces pays sont, depuis longtemps, passés maîtres dans l'art de le contrôler via la censure de la presse locale, la fermeture des frontières aux publications étrangères et le muselage systématique des écrivains contestataires.

### Une invasion difficile à contrer

Pour le professeur Gilles Willet, de l'Université Laval, les gouvernements totalitaires ont appliqué depuis longtemps les mêmes contrôles sur les stations de radio et de télévision locales. Souvent, ils les ont même littéralement transformées en instrument de propagande ou de désinformation. Déjà, en 1938, dans l'Allemagne d'Hitler, Goebbels, ministre de la propagande du 3<sup>e</sup> Reich, avait saisi l'importance et l'efficacité de la radio comme instrument de conditionnement idéologique et de mobilisation des foules.

Ces mêmes dirigeants n'ont cependant pas encore trouvé de parade tout à fait adéquate contre les émissions provenant de l'étranger. De Gaulle l'avait d'ailleurs compris, dès juin 1940, en utilisant les ondes de la BBC, à Londres, pour lancer vers la France occupée son historique appel à la résistance. «Dans les années 50, se souvient Andrew Simon qui a lui-même grandi en Hongrie, dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, l'écoute de la radio étrangère était considérée comme un crime de



Le professeur Gilles Willet, de l'Université Laval: le rôle incommode des médias dans les mouvements.

PHOTO BERNA

## Au supermarché de la propagande radio, un choix de cinq millions d'antennes

PIERRE GRAVEL

«Sur l'ensemble de la planète, cinq millions de stations émettent sur ondes courtes» affirme le professeur Gilles Willet, de l'Université Laval.

Pas étonnant que, de tous les moyens de télécommunications, la radio demeure, à l'heure actuelle, le véhicule le plus utilisé comme instrument d'information ou de propagande vers l'étranger! Une information qui s'adresse directement aux auditeurs, sans passer par l'intermédiaire des médias locaux comme c'est le cas pour les grandes agences de presse internationales.

«Et l'avenir immédiat s'annonce prometteur, poursuit M. Willet. D'une part, la diffusion par satellite accroît considérablement la qualité technique de la transmission et la précision de la desti-

nation; d'autre part, la miniaturisation des transistors simplifie grandement l'appareillage nécessaire à la réception.»

Pour Andrew Simon, directeur exécutif de Radio-Canada International (RCI), la télévision internationale est peut-être promise à un bel avenir mais n'en est encore qu'à ses balbutiements. «Ça demeure encore un phénomène essentiellement frontalier en ce sens que le rayonnement d'une télé étrangère se limite généralement aux régions limitrophes du pays voisin.»

Les grands réseaux actuels de télévision internationale sont *Cable News Network* (CNN), *Sky Channel* et *TV 5*, en langue française, qui, depuis quelques années seulement, sont transmis à l'étranger par satellite à l'intention des cablodistributeurs qui les relaient vers leurs seuls abonnés.

À l'intérieur de chaque pays, par contre, la télévision demeure

le moyen de communication le plus efficace en raison, sans doute, de l'image qui apporte aux informations une crédibilité incontestable que n'a pas toujours la radio. «On peut toujours dire au peuple roumain que Ceaucescu est mort», explique Andrew Simon. «Ça ne sera jamais aussi convaincant que lorsqu'on montre son cadavre à l'écran!»

C'est ce qui explique que, dans tous les pays du monde, la prise de contrôle de la station de télévision nationale constitue toujours un objectif prioritaire pour les auteurs d'une révolution ou d'un coup d'État.

### La guerre des ondes

On divise en trois catégories les stations émettrices sur ondes courtes.

Celles qui s'adonnent à la radiodiffusion noire sont généralement clandestines, de caractère éphémère et essentiellement militantes même si elles refusent de s'associer à un mouvement ou groupe politique précis. Se désignant souvent simplement comme «Radio libre X, Y ou Z», elles existent surtout dans des États où les ondes sont totalement soumises à la censure officielle. Elles servent principalement à des opérations de conditionnement idéologique ou de mobilisation populaire.

La radiodiffusion grise, elle, identifie clairement sa source en la reliant à un mouvement ou parti politiques. Diffusant souvent à partir d'un pays voisin, elle vise essentiellement à provoquer les changements politiques et utilise parfois des codes réservés aux seuls initiés pour transmettre des mots d'ordre ou des messages. On en trouve beaucoup d'exemple dans les films consacrés à la Résistance française, dans les années 40, qui sont toujours truffés d'affirmations sybillines comme *les carottes sont cuites* ou *les lilas refleureront jeudi*, diffusées en français par la France libre sur les ondes de la BBC.

Plus près de nous, Radio-Martini, animé par des Cubains réfugiés en Floride, diffuse régulièrement vers La Havane des émissions visant au renversement de Fidel Castro.

### La radio «blanche» pour la guerre «froide»

C'est évidemment à la radiodiffusion blanche que se consacrent les grands réseaux internationaux relevant surtout des radios nationales, comme Radio-Canada ou Radio-Moscou. Ou encore d'organismes à caractère privé mais largement subventionnés, comme Radio Free Europe ou Radio Liberty, créés respectivement en 1949 et 1951 par «de simples citoyens américains» pour transmettre un message d'espoir aux peuples

tombés «sous le joug soviétique»!

Plusieurs autres organismes non gouvernementaux, dont de nombreuses Églises ou organisations religieuses reliées aux *preachers* américains, ont également recours à la diffusion sur ondes courtes pour accroître leur rayonnement.

En théorie, l'objectif des gouvernements dans la radiodiffusion internationale est double: garder contact avec leurs ressortissants vivant à l'étranger et faire connaître, à l'extérieur, les caractéristiques culturelles, sociales ou politiques du pays émetteur. D'où la multiplicité des langues utilisées. A titre d'exemple, Radio-Canada International diffuse présentement en 13 langues comparativement à 85 pour Radio-Moscou.

En pratique, il est cependant souvent arrivé, surtout durant les années de la Guerre froide, que la distinction entre l'information et la propagande se fasse très ténue et que les deux Blocs, Est et Ouest, se livrent alors à un véritable affrontement idéologique.

Les sommes colossales impliquées dans ces réseaux de diffusion illustrent bien l'importance que les gouvernements accordent à ces armes idéologiques. Dans son *Introduction à la Radiodiffusion internationale*, publiée à Paris aux Éditions Davoze, en 1986, Gilles Landau affirme que, pour la seule année 1980, on estimait le coût des émissions internationales de Radio-Moscou à 200 millions \$US sans compter les sommes investies par les autres gouvernements de l'Est ni les fonds consacrés au brouillage des ondes occidentales.

En 1984, le budget annuel de *Radio Free Europe* et *Radio Liberty*, non gouvernementales, s'établissait à 110 millions \$US. A ce chiffre, s'ajoutent les frais de fonctionnement des grandes agences officielles des États-Unis regroupées dans la *United States Information Agency* (USIA) qui emploie 15 000 personnes dont 9500 affectées à 215 filiales réparties dans 103 pays. Son principal diffuseur, *Voice of America*, consacre, en 1984, 10 millions \$US au seul fonctionnement de Radio-Martini, sa filiale anti-castriste établie en Floride.

L'importance relative de chaque diffuseur dans le monde s'établit en tenant compte du nombre de langues utilisées, d'heures de diffusion, de régions touchées et de stations émettrices relayant sa programmation. Les *majors* sont, dans l'ordre, la BBC, de Londres; *Voice of America*, Radio-Moscou et Radio-Beijing. Radio-Canada International se situe au troisième rang des stations d'importance dite moyenne, après l'Allemagne de l'Ouest et Radio-France et avant les Pays-Bas, la Suisse, l'Australie, la Suède et le Japon.

إذاعة الأمم المتحدة  
联合国广播电台  
UNITED NATIONS RADIO  
LA RADIO DES NATIONS UNIES  
РАДИО ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ  
LA RADIO DE LAS NACIONES UNIDAS

RADIO

A L'ECOUTE DE  
LA VOIX DE L'AMERIQUE

RS  
RADIO SOFIA

WRNO  
worldwide

kol israel

Radio Corée  
Service Français

CSSR  
Radio Praha

СССР

РАДИО МОСКВА  
RADIO MOSCOW

# OLUTIONS COURTES

## osé... après des décennies de radio clandestine

même que toute conversation privée faisant état d'informations provenant de cette source!»

Encore aujourd'hui, en Corée du Nord, l'État contrôle sévèrement le commerce des postes récepteurs qu'il n'autorise que dans certaines régions isolées desservies par des stations locales à faible rayonnement. Dans les principaux centres, un imposant réseau de haut-parleurs diffuse la radio officielle dans la rue et sur les places publiques, pendant qu'à l'intérieur des immeubles, les rares appareils disponibles — et autorisés — ne peuvent capter que les émissions de la radio nationale transmise par câble. C'est ainsi que les Nord-Coréens ont ignoré, en 1988 et alors qu'ils se déroulaient en Corée du Sud, jusqu'à l'existence des Jeux olympiques...

Depuis la dernière guerre mondiale, tous les régimes dictatoriaux ont dépensé des sommes considérables pour tenter de brouiller systématiquement les émissions en provenance d'antennes étrangères. «On estime, précise Gilles Willet, que, jusqu'en 1987, les gouvernements d'Europe de l'Est consacraient jusqu'à un milliard \$US par année au brouillage des radios occidentales. Une somme colossale mais jamais suffisante puisque les stations émettrices peuvent changer systématiquement de fréquences ou multiplier leur nombre afin de contourner les obstacles.»

En 1956, par exemple, au moment de la tentative avortée de révolte en Hongrie, *Voice of America*, la plus importante agence américaine de diffusion vers l'étranger, pouvait émettre sur 52 émetteurs et utilisait 80 longueurs d'ondes différentes pour encourager la contestation contre Moscou.

Un encouragement qui, semble-t-il, a nettement contribué au développement de la contestation mais aussi, par voie de conséquence, à la sévérité de la répression intervenue par la suite contre le peuple hongrois. C'est en effet, dans une large mesure, dans ces messages de solidarité occidentale que les dirigeants nationalistes avaient acquis la conviction — non fondée — que les forces de l'OTAN s'opposeraient à l'envahissement de la Hongrie par l'armée soviétique. Avec les résultats que l'on connaît...

Cette triste page d'histoire a remis en question, de façon cruciale, la distinction fondamentale qui s'impose entre l'information et la propagande. «Ces notions impliquent toujours un jugement de valeur de la part de l'émetteur et du récepteur, souligne le directeur exécutif de RCI. Ce que nous appelons information est souvent qualifié de propagande par celui qui la reçoit et vice-versa.»

En 1972, un chroniqueur de *Newsweek* reconnaissait que «*Voice of America* est la plus grosse arme dans l'arsenal de la propagande américaine. Elle apparaît, au pire, pontifiante, au mieux, distante». Depuis cette époque, semble-t-il, la direction de ce type de réseau a généralement gagné une large mesure d'autonomie par rapport au pouvoir politique et tente d'y appliquer les critères habituels de la radio professionnelle et indépendante.

Au Canada, explique le grand patron de RCI, on estime que «rien ne sert mieux l'intérêt national que l'information objective et les commentaires équilibrés qui traduisent la plus grande liberté d'expression possible. Les politiques des Affaires extérieures servent de base aux décisions

touchant les langues de diffusion et les régions cibles prioritaires de RCI, mais la programmation et le contrôle rédactionnel des émissions relèvent exclusivement de Radio-Canada».

### Fermer les portes... et les fenêtres

Il arrive que le développement rapide de la technologie prenne de vitesse les autorités politiques. Ce fut le cas en Chine, l'an dernier, alors que le pouvoir exerçait un contrôle rigoureux sur la radio et la télévision mais avait négligé de tenir compte des ressources nouvelles de la télécopie.

Or, c'est largement grâce à un réseau de télécopieurs, importés clandestinement de Hong-Kong, que les leaders étudiants chinois ont pu communiquer rapidement avec les divers foyers d'agitation et relayer vers l'intérieur les informations provenant de l'extérieur. On avait verrouillé la porte à double tour mais oublié de fermer les fenêtres...

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les pays totalitaires n'ont pas le monopole de la censure. Ou du moins de l'auto-censure des journalistes, en période de crise.

En France, à la fin des années 50, au plus fort de la guerre d'Algérie, il était de commune notoriété que les informations les plus complètes sur le conflit provenaient des radios étrangères diffusant en français sur ondes courtes. «Même au moment des sanglantes émeutes de mai 1968», se souvient Gilles Willet, alors étudiant à Paris, «on en apprenait plus en écoutant la BBC de Londres ou les stations allemandes qu'en synthonisant la radio française!»



l'universitaire des arts politiques. RAULT, La Presse

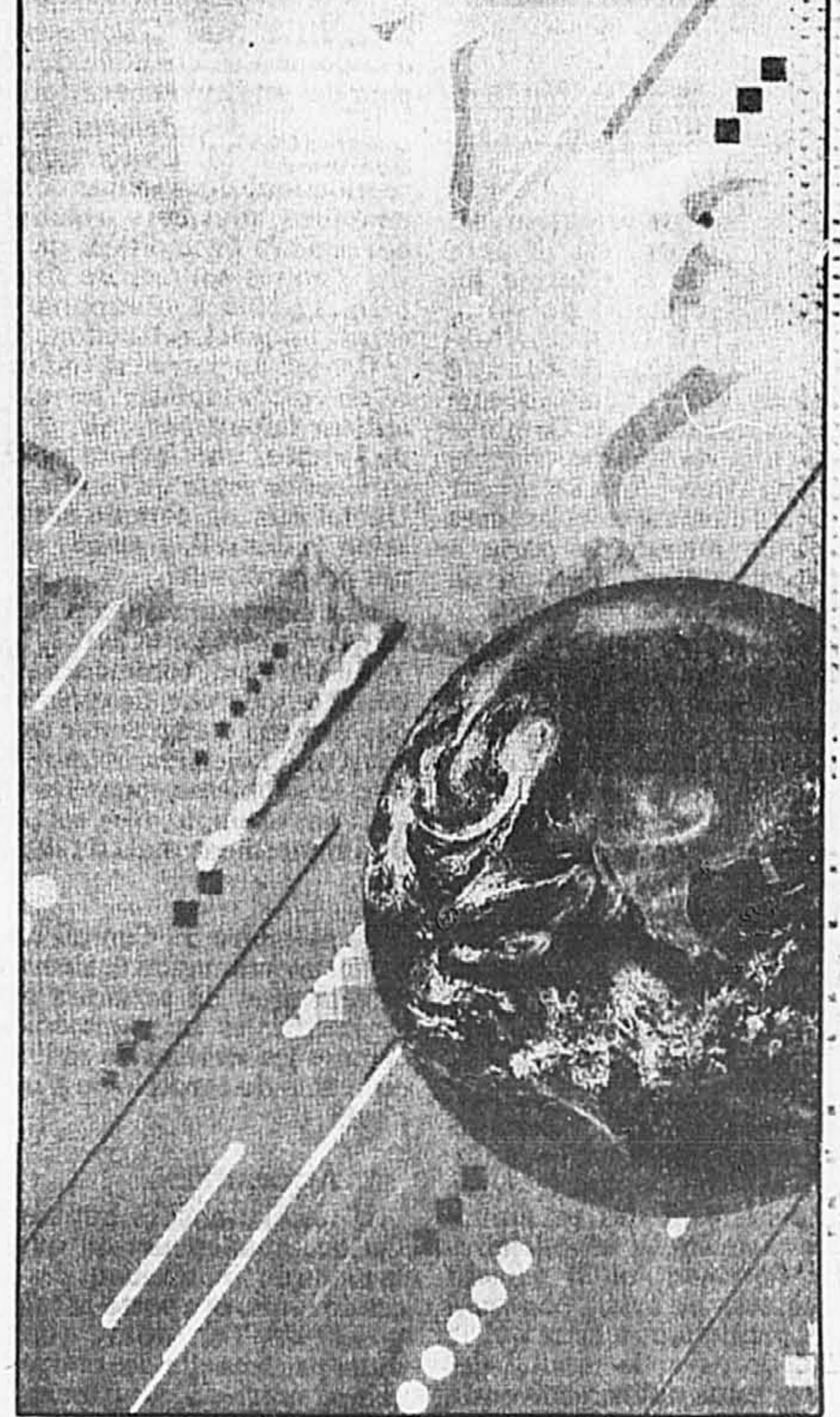


Radio Canada International

1989-90

Program Schedule  
September 24 - March 24

Programme-horaire  
du 24 septembre au 24 mars



## Depuis le boulevard René-Lévesque, tout savoir sur l'Albanie... par exemple

PIERRE GRAVEL

nos émissions régulières en russe et en ukrainien dirigées vers l'Europe de l'Est.»

**R**adio-Canada International (RCI) ne diffuse habituellement pas en langue roumaine. Pourtant, dès le 22 décembre dernier, au plus fort de la crise qui allait emporter Nicolas Ceaucescu, les Roumains pouvaient capter — et comprendre — des émissions spéciales de RCI à leur intention.

Dans la programmation régulière en allemand et en hongrois destinée à l'Europe de l'Est, on avait inséré des segments en roumain décrivant les réactions canadiennes face à la crise là-bas et les plus récents développements de la situation à... Bucarest!

Même chose dans le cas de la Chine en juin dernier. «On devait lancer une diffusion quotidienne en mandarin en avril prochain», explique Andrew Simon, directeur exécutif de RCI. «Mais, dès le 19 juin, en raison des importantes manifestations à Pékin, nous avons commencé à diffuser vers la Chine deux émissions spéciales par jour dans cette langue et ce service est devenu régulier depuis le début d'octobre.»

RCI serait en mesure de faire la même démarche vers l'Albanie, affirme-t-il, si les choses commencent à bouger vraiment dans ce dernier bastion européen du communisme pur et dur. «Notre rôle n'est pas de provoquer les crises, précise M. Simon, mais de contribuer à la circulation de l'information. Or on sait qu'en situation de crise dans les pays où l'information est sévèrement contrôlée, les gens qui le peuvent se branchent aussitôt sur les radios extérieures pour se renseigner. Or il arrive bien souvent qu'on en sache plus long ici que ce que diffusent les radios officielles de ces pays...»

Cette situation ne se présente pas qu'au moment de crises politiques majeures. «Lors du tremblement de terre en Arménie, en décembre 1988, on avait observé que Moscou avait tendance à minimiser l'ampleur du désastre et les difficultés qu'éprouvait le gouvernement soviétique dans l'organisation des secours. Inutile de dire qu'on n'y parlait pas non plus du recours massif à l'assistance humanitaire internationale pour faire face à la catastrophe. Pendant plus d'une semaine, on a donc inséré des bulletins en arménien dans

### Question de crédibilité

En ce qui a trait au nombre total d'heures de diffusion, RCI, reconnaît son directeur, «fait partie des petits et moyens diffuseurs. Loin derrière l'URSS, les États-Unis et la Chine, après l'Allemagne de l'Ouest et la Grande-Bretagne. Au niveau de la Suisse et de la Suède.»

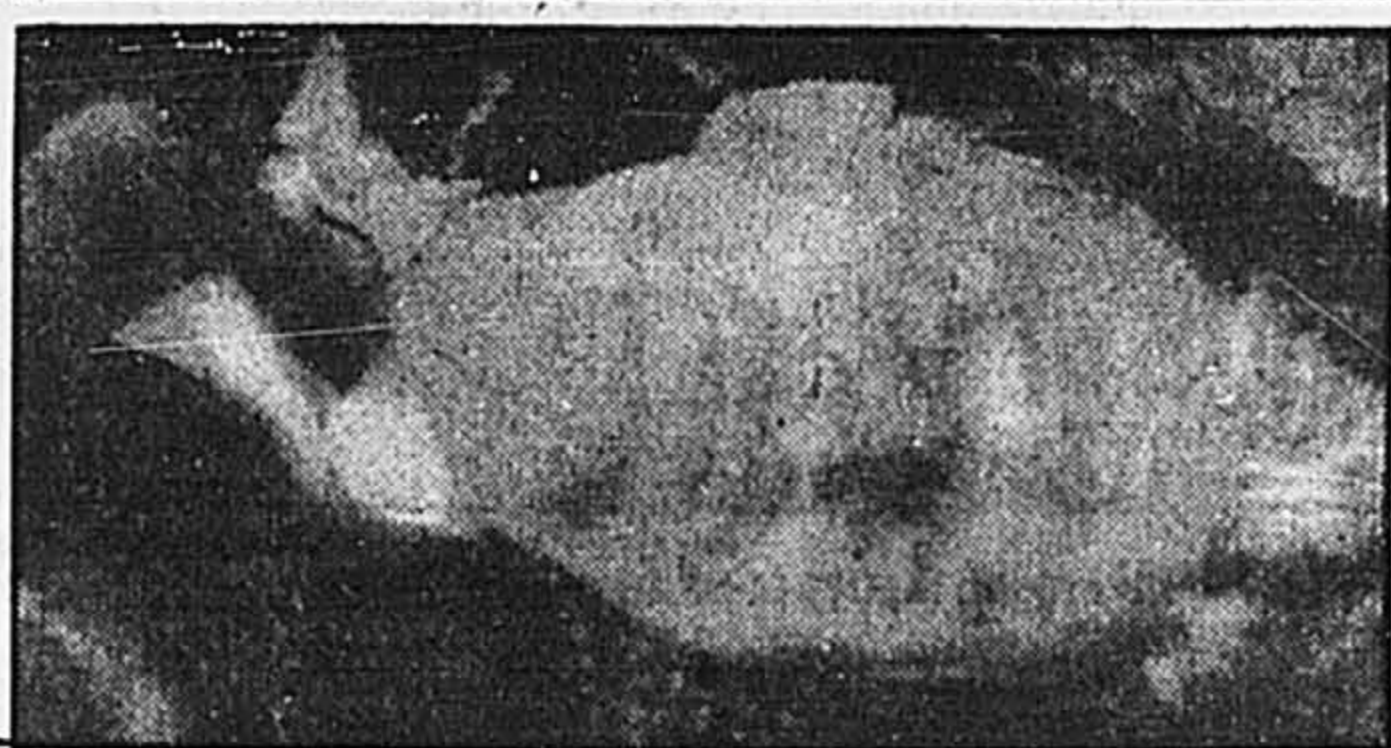
Mais au palmarès de la crédibilité, qui repose sur des critères beaucoup plus difficiles à cerner, il estime que «le Canada jouit d'une réputation qui dépasse largement son importance relative par rapport à des pays plus riches et plus puissants». Selon M. Simon, c'est la BBC, de Londres, qui remporte la palme à ce chapitre alors que Radio-Beijing vient en queue de liste.

Avec ses 200 personnes affectées à la programmation, RCI diffuse environ 225 heures d'émissions hebdomadaires, à partir de Montréal, en anglais, français, russe, ukrainien, polonais, tchèque, slovaque, hongrois, allemand, japonais, chinois, espagnol et portugais. Sa station-emetteuse est érigée à Sackville, au Nouveau-Brunswick et, en dehors de l'Amérique, ses auditoires cibles sont rejoints via des stations-relais en Angleterre, Chine, Autriche et Allemagne, à Hong-Kong, au Japon et au Portugal.

En raison de divers obstacles, politiques notamment, la mesure des auditoires dans les régions éloignées donne des résultats forcément approximatifs. Mais, affirme M. Simon, les grands réseaux internationaux s'entendent pour reconnaître que l'auditoire moyen de RCI se situe entre neuf et 16 millions de personnes.

Un observateur objectif, le spécialiste français Gilles Landau, confirme, de son côté, la haute réputation de RCI dans le secteur, au moins, de la diffusion en langue française. Dans son *Introduction à la Radiodiffusion internationale*, publié à Paris en 1986, il présente les résultats d'une enquête, menée en 1982-83, qui plaçait RCI au premier rang, immédiatement devant Radio-Suède et Radio-Suisse et loin en avant de Radio-France, sur une liste de 30 diffuseurs nationaux émettant, entre autres langues, en français.

## Trois performances d'un dénommé Ceaucescu à la télé



**Premier temps:** le président Ceaucescu harangue le peuple roumain à l'époque où la télé lui appartient. **Totalement. C'est le 21.12.89.**

**Deuxième temps:** la télé internationale montre, grâce à la télé française, cette image d'un Ceaucescu — plutôt dépité — aux mains de ses juges. **C'est le 26.12.89.**

**Troisième temps:** la télé — on revient à la télé roumaine — montre cette image de Ceaucescu, après son exécution. **C'est toujours le 26.12.89.**

PHOTOS REUTERS ET CP

# L'incontournable télévision

PIERRE GRAVEL

**P**our les chefs d'États totalitaires, la télévision peut devenir une arme à deux tranchants. Nicolas Ceaucescu l'a appris à ses dépens, il y a un peu plus d'un mois.

D'abord utilisée comme instrument de consolidation de son pouvoir, la télévision est subitement devenue pour lui, le 21 décembre dernier, un facteur d'accélération de son effondrement.

Jusqu'alors, l'ex-dictateur roumain s'était abondamment servi de ce médium pour construire son image de guide suprême de la nation et maintenir son autorité absolue sur l'armée et la police. C'est d'ailleurs via un circuit fermé de

télévision le reliant aux responsables de la sécurité dans toutes les provinces que, le dimanche 17 décembre, Ceaucescu a donné instruction d'abattre toute personne qui refuserait d'obéir aux ordres, à Timisoara ou ailleurs.

La programmation d'une soirée typique à la télé roumaine — la seule autorisée sous Ceaucescu — témoigne éloquentement de la mainmise totale du régime sur les ondes: 20 minutes d'informations, très largement consacrées au zèle infatigable du chef de l'État, suivies d'une émission musicale intitulée *Hymne à la gloire de la Roumanie socialiste* et d'un documentaire sur *Les priorités économiques* mettant en vedette d'héroïques travailleurs communistes!

Le mercredi 20 décembre, c'est aussi à partir d'un studio de télévision que Nicolas Ceaucescu, flanqué de sa femme et des hauts dignitaires du parti, dénonçait solennellement les *hooligans facistes* responsables, selon lui, des manifestations à Timisoara et reaffirmait sa détermination d'y rétablir l'ordre.

Justice immanente ou tragique ironie du sort? C'est précisément lors de la télédiffusion, le lendemain, d'une manifestation d'appui à sa politique répressive que les télé-spectateurs roumains ont entendu les huées dont Ceaucescu était devenu l'objet et aperçu son mouvement de stupeur devant autant d'insolence.

La scène n'a duré en tout que

quelques secondes, jusqu'à ce que les techniciens interrompent abruptement la retransmission de l'événement. Ce fut cependant suffisant pour que les millions de télé-spectateurs, captifs d'un réseau unique, comprennent que le vent tournait et que l'invincible *conducator* avait perdu la partie. La télé qui, pendant des années, avait soigneusement entretenu la peur, venait subitement d'échapper à son maître et donnait le signal de la libération.

Les Roumains ne devaient plus revoir Ceaucescu vivant à l'écran. Sinon, quatre jours plus tard, dans une séquence filmée durant son procès devant un tribunal d'exception et dans les minutes suivant son exécution.

## LES SERVICES DE SANTÉ

## L'éventail de solutions est si vaste que le choix sera difficile



GILLES NORMAND

du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Curieusement, c'est le père de la réforme du système de santé au Québec, l'ex-ministre Claude Castonguay, qui a jusqu'ici donné le ton aux travaux de la Commission des affaires sociales chargée d'étudier l'avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux, en ouvrant la porte à «une forme de privatisation de certains types de services».

Curieusement, parce que M. Castonguay, grand initiateur de l'accessibilité universelle et de la gratuité des services de santé, est devenu président du conseil de la Corporation du groupe La Laurentienne. Et il est clair que toute forme de privatisation intéresse les assureurs.

Soutenant toutefois qu'il fallait conserver l'universalité et la gratuité des soins, M. Castonguay a causé une certaine stupeur en proposant un éventail de solutions dont l'établissement d'une concurrence entre les dispensaires privés et publics, dans certains domaines comme les soins à domicile, les soins de courte durée et l'hébergement des personnes âgées, en laissant les bénéficiaires choisir librement où ils veulent être soignés. Et aussi, pourquoi pas, en permettant à ceux qui le veulent, de payer la totalité des coûts des soins qu'ils reçoivent à la condition qu'ils soutiennent quand même le système par leurs impôts.

Il y aurait cependant lieu, ici, de ne pas perdre de vue la Loi C-3, du gouvernement fédéral, qui interdit à tout établissement d'imposer à sa clientèle des frais pour des services subventionnés.

Depuis le dévoilement des suggestions de M. Castonguay, exception faite des groupes communautaires, plusieurs organismes ont soulevé la nécessité de trouver d'autres sources de financement. La plus révolutionnaire est certes, jusqu'ici, celle énoncée par le Conseil du patronat, qui suggère de responsabiliser les usagers en leur faisant parvenir, à la fin de l'année, une facture pour les services de santé qu'ils ont reçus. Un tel état de compte servirait, selon le Conseil, à établir un impôt proportionnel.

Une suggestion qui a paru plaire au ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté qui, comme ses prédécesseurs, cherche désespérément des moyens d'augmenter ses ressources financières. Même s'il dit que le problème, pour les hôpitaux par exemple, n'en est pas un de financement mais de dynamisme.

Le mémoire du Conseil du patronat recommande également la privatisation de certaines activités médicales et paramédicales, comme les services de radiologie ou même de cardiologie d'un hôpital.

### La modération...

L'Association des hôpitaux du Québec aussi remet en question le mode de financement des services de santé. Ses porte-parole proposent que l'on trouve «une formule par laquelle des citoyens seraient appelés à contribuer à des visites médicales». Ils soulignent qu'il faut préserver l'universalité des soins et se refusent à parler

carrément de «ticket modérateur». Mais tous font ressortir des abus, les uns par les usagers, les autres par des médecins. Ces derniers ont largement été la cible de certains intervenants, qui ne se sont pas gênés pour indiquer que la rémunération à l'acte coûte beaucoup trop cher à l'État.

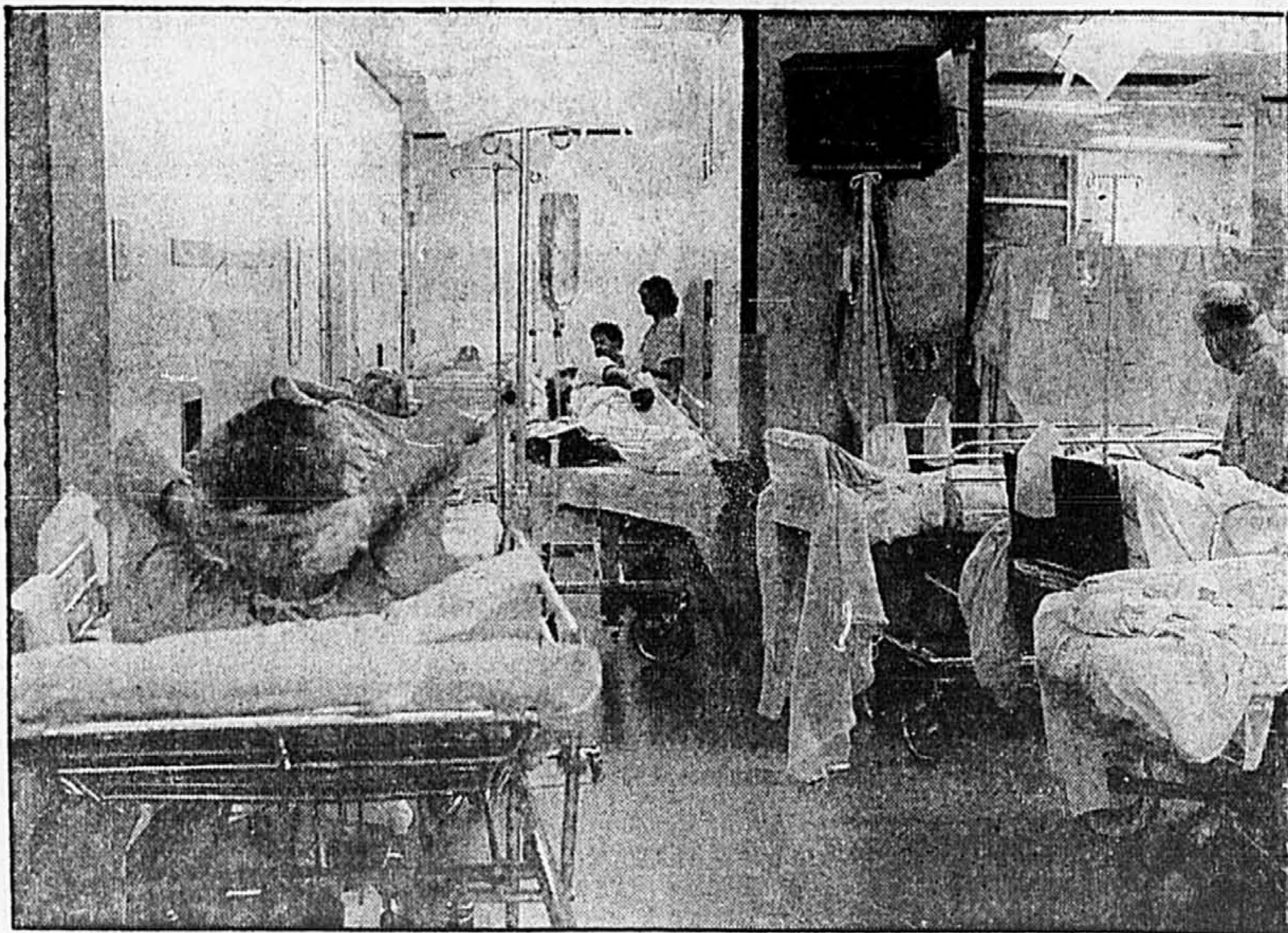
Pour la Corporation professionnelle des médecins du Québec, représentée par le Dr Augustin Roy, l'avant-projet de loi à l'étude n'a pas la maturité suffisante pour être débattu en commission parlementaire. Il devrait être tout simplement retiré.

Bref, les écarts de point de vue entre les organismes invités à se prononcer sont multiples et souvent vastes. Si des groupements parmi les plus forts semblent voir la privatisation comme la solution miracle aux difficultés financières des établissements, on ne peut dire que celle-ci suscitera un consensus.

### Et le rapport Rochon?

Faire le bilan des travaux de cette commission, qui aura reçu, en avril, quelque 250 mémoires et qui aura entendu plus de 260 groupes ou individus, constituera une entreprise laborieuse. A ce point qu'on ne peut s'attendre à la présentation d'un projet de loi pour la prochaine session parlementaire.

Ce qui étonne le plus dans cette longue démarche, c'est le peu de relation que semble avoir l'objet de cette commission parlementaire avec la fameuse Commission Rochon, qui a mené une longue enquête sur les services de santé et les services sociaux du Québec. Cette enquête a duré deux ans et demi et a coûté quelque 6 millions \$ aux contribuables. Elle a consulté 400 experts et interrogé 6000 personnes, en plus de met-



Engorgement des services d'urgence et pénurie de lits sont deux des problèmes que connaissent les hôpitaux. Des solutions?

tre à contribution la communauté universitaire et scientifique du Québec.

L'avant-projet de loi présenté à l'étude est l'oeuvre de Thérèse Lavoie-Roux, titulaire du ministère de la Santé avant Marc-Yvan Côté, et qui avait entrepris, peu après la publication du rapport Rochon, une vaste consultation, se déplaçant notamment dans les régions.

Il était clair pour tout le monde que Mme Lavoie-Roux avait rapidement tourné le dos au rapport Rochon, immédiatement après sa parution, en février 1988. Par la suite, la ministre s'est toujours défendue d'avoir abandonné le document sur une tablette.

Norbert Rodrigue, ex-président de la CSN, qui a siégé sur la Commission Rochon et qui observe avec beaucoup d'attention les travaux de la commission parlementaire que préside Mme Pauline

Marois, se dit déçu de cette attitude qu'il juge incompréhensible.

«Je garde espoir», glisse-t-il, soulignant que l'avant-projet de loi contient quand même des éléments qui s'appuient sur des principes dégagés par la Commission Rochon.

Pour M. Rodrigue, le rapport Rochon comportait suffisamment de recommandations et d'éléments de solutions pour procéder aux améliorations qui s'imposent. «Nous étions convaincus (les membres de la Commission) que l'on pouvait utiliser beaucoup plus efficacement qu'on ne le fait le budget de 10 milliards \$ de la santé et des services sociaux, sans l'augmenter mais en procédant à des réaménagements.»

Pour l'ex-commissaire, on réaliserait énormément d'économies en informant davantage les citoyens du fonctionnement et des coûts des services de santé.

Le ministre Marc-Yvan Côté a déclaré, dans son discours d'ouverture des travaux de la commission parlementaire, qu'il allait écouter chacun avec toute l'attention dont il était capable. Ce qui est souhaitable car, même avec toute la détermination dont il fait généralement preuve, M. Côté ne pourra seul réaliser la réforme visée.

À travers tout cet enchevêtrement de points de vue, à travers des masses de documents, il aura à faire des choix et il lui faudra considérer les acquis à protéger.

On peut s'étonner et même déplorer que le rapport Rochon n'ait pas paru plus utile au gouvernement, mais il est à espérer que l'exercice auquel se livre la Commission des affaires sociales, d'ici à avril, ne conduira pas simplement à une réécriture d'un rapport Rochon.

## LE DILEMME DE JESSE JACKSON

## Maire de Washington OU sénateur de New Columbia?

RICHARD HÉTU  
collaboration spéciale  
NEW YORK

Depuis plus d'une semaine, la classe politique américaine est suspendue aux lèvres de Jesse Jackson, un de ses membres les plus fascinants et controversés. Comme plusieurs citoyens ordinaires, elle veut savoir si le leader noir acceptera de se porter candidat à la mairie de Washington l'automne prochain.

La question, qui a refait surface à la suite de l'arrestation du maire de Washington, Marion Barry,

est non seulement cruciale pour Jackson, mais aussi pour la capitale américaine et le reste du pays.

Pour le moment, cependant, Jackson ne semble guère intéressé à succéder au maire Barry, qui a été arrêté par des agents du FBI en train de fumer du crack dans une chambre d'hôtel de Washington. Jeudi, au cours d'une entrevue avec un chroniqueur du *New York Times* — la première qu'il accordait depuis l'arrestation de Barry —, il a répété que «la mairie de Washington n'a pas de poids politique».

Il a ajouté: «Ce serait pour moi

un fardeau sans autorité, une tribune pour confronter le problème de la drogue, mais sans les outils».

Néanmoins, Jackson fait face à une pression énorme. Au cours de sa carrière, il n'a jamais tenu de poste électif. D'aucuns estiment qu'il ne peut laisser passer l'occasion qui se présente à lui, dans la capitale américaine.

«Washington est sur les genoux: quelle occasion rêvée! C'est à ce moment-ci qu'un politicien rêve de faire son entrée. Pas quand une ville est au sommet», a déclaré cette semaine un important leader du Parti démocrate au sein de la Chambre des représentants de Washington.

La capitale américaine présente en effet un défi fait sur mesures pour Jackson, dont un des principaux chevaux de bataille a toujours été la drogue. En attaquant de front ce problème majeur à titre de maire, prétendent des observateurs, il pourrait se bâtir une crédibilité qui lui faisait défaut lorsqu'il s'est présenté aux élections présidentielles de 1984 et de 1988.

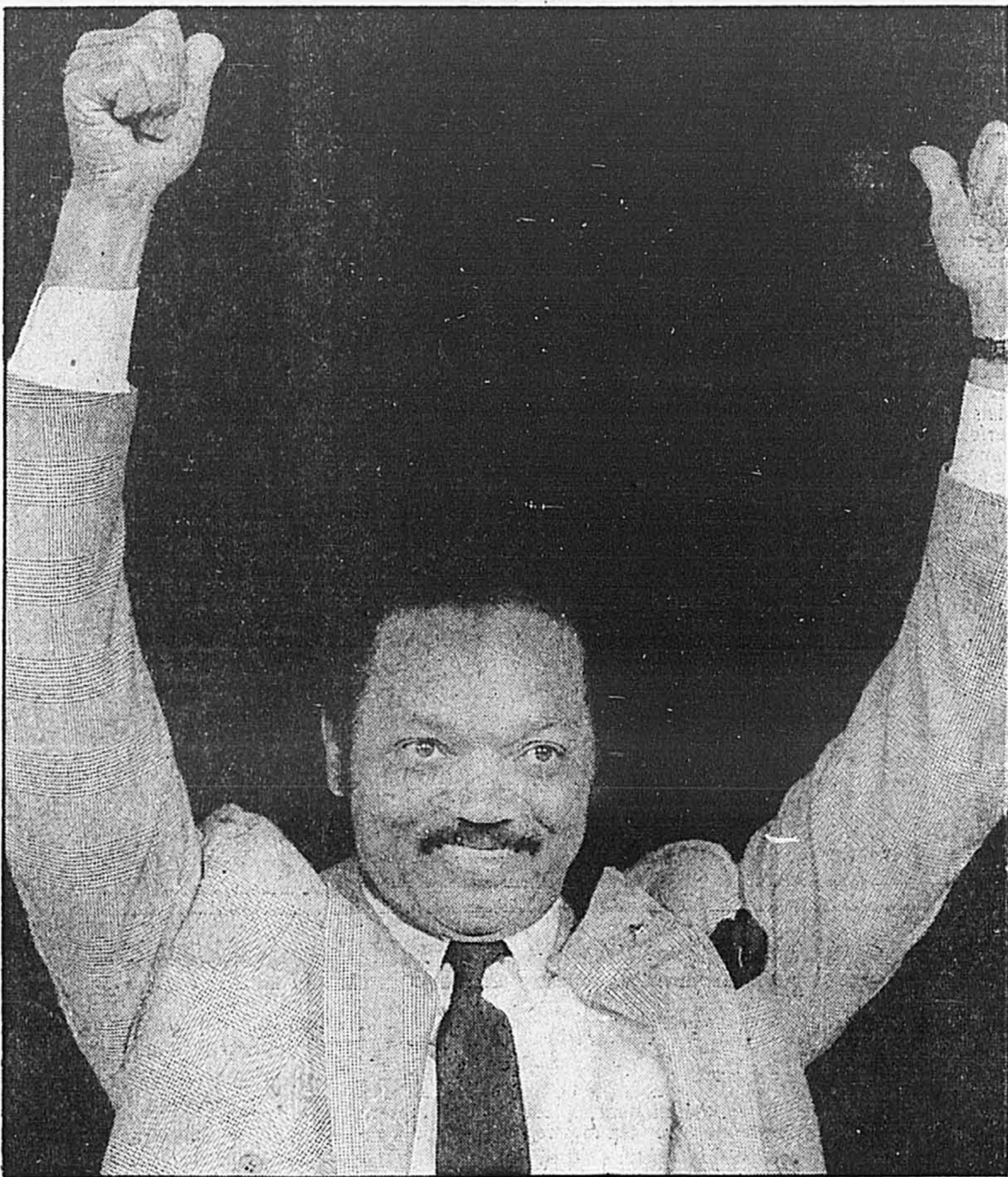
D'autres encore estiment que Jackson doit se faire élire à la mairie de Washington afin de reprendre la place prépondérante qu'il a déjà occupée au sein de la communauté noire des États-Unis. Une place que lui auraient enlevée Doug Wilder et David Dinkins, qui ont tous les deux créé un précédent en novembre dernier en étant respectivement élus gouverneur de la Virginie et maire de New York.

Enfin, bon nombre de politiciens du Parti démocrate souhaitent que Jackson devienne maire de Washington dans le seul espoir qu'il ne se présente pas comme candidat du parti à l'élection présidentielle de 1992.

### Réactions partagées

Le révérend Jesse Louis Jackson suscite des réactions fort partagées au sein du Parti démocrate. Aux yeux de ses partisans, qu'il ne recrute plus seulement parmi la population noire, il est le seul politicien d'envergure nationale à défendre ceux qui n'ont pas de voix. Superbe tribun, il est sans pareil pour soulever un auditoire. En recevant sept millions de votes lors des primaires de 1988, il a démontré l'étendue étonnante de sa popularité.

Pour les bonzes du Parti démocrate, toutefois, il ne s'agit pas de chiffres encourageants. Selon eux, la présence de Jackson dans



Pour le moment, Jackson ne semble guère intéressé à succéder au maire Barry.

PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

la course à la présidence des États-Unis a non seulement l'effet de diviser le parti mais aussi de le radicaliser. En fin d'analyse, estiment-ils, le flamboyant politicien diminue les chances du candidat démocrate d'être élu à la Maison-Blanche.

C'est donc avec enthousiasme que les leaders démocrates ont accueilli l'état de la décision de Jackson de déménager de Chicago au district de Columbia afin de pouvoir briguer les suffrages dans la capitale américaine.

Mais après avoir analysé de près les problèmes de Washington, Jackson en est venu à la conclusion que leurs solutions ne se trouvaient pas à l'hôtel de ville mais plutôt dans le statut du district fédéral de Columbia.

Il venait ainsi de se trouver un nouveau cheval de bataille.

### «New Columbia»

Détaché de l'État du Maryland en 1790, le territoire de Washington forme le district fédéral de

Columbia. Depuis 16 ans, le maire de Washington jouit d'une certaine autonomie sur les affaires de sa ville. Mais il s'agit d'une autonomie fort limitée. Les Congrès américain a en effet droit de regard sur son budget et ses lois, en plus de détenir l'unique voix au chapitre de la taxation. En outre, Washington n'a aucun représentant avec droit de vote au Sénat et à la Chambre des représentants.

Selon Jackson, face aux autres grandes villes des États-Unis, le district de Columbia et ses quelque 700 000 citoyens, sont injustement désavantagés. En novembre dernier, il parcourait déjà le pays pour faire valoir son point de vue. Ainsi, devant les éditorialistes du *Los Angeles Times*, il déclarait: «En ce qui a trait à la croissance et à l'expansion de Washington, la question n'est pas de savoir qui sera le prochain maire. Mais plutôt qui, dans un contexte d'auto-détermination, seront les sénateurs, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur...»

Jackson venait de lancer sa campagne pour faire du district de Columbia le 51e État des États-Unis. Il l'a déjà baptisé: New Columbia. Et il est évident qu'il souhaiterait en devenir un des deux sénateurs.

«New Columbia est la plus importante question de droit civil dans le pays», a déclaré Jackson dans l'édition du magazine *Parade* qui paraîtra demain.

Les citoyens de Washington, aux prises avec des problèmes pressants, en viendront-ils à la même conclusion? Et après la présidence des États-Unis, Jackson n'est-il pas en train de s'attaquer à de nouveaux moulins à vent?

Ces questions risquent de le hanter au cours des prochains jours et des prochaines semaines. En bon politicien, il a confié au *New York Times* qu'il «ne fallait jamais dire jamais» à une campagne à la mairie de Washington.

Mais son coeur n'y était pas.



Le maire Marion Barry, qui a été arrêté par des agents du FBI alors qu'il fumait du crack dans une chambre d'hôtel de Washington.

# Le stampede prend forme

Des aspirants pour vrai, mais surtout des aspirants ministres



PAUL ROY

Il sont six, pour le moment. Cinq hommes, une femme. Trois ont moins

de 40 ans, les trois autres plus de 50. Âge moyen: 46 ans et demi.

Certains sont millionnaires, d'autres pas. Mais chacun a déboursé 25 000\$ pour participer à une loterie où personne ne part à égalité. Ce montant ne représente d'ailleurs que le prix d'entrée. Les deux plus riches miseront le maximum: 1,7 million\$. Les autres, selon leurs moyens. Ou un peu plus. Le tirage aura lieu le 23 juin à Calgary.

Premier prix: le leadership du Parti libéral du Canada et la possibilité de devenir premier ministre du pays.

Officiellement, il n'y a pas de deuxième prix. Ni de troisième, ni de quatrième. Mais tous les participants peuvent, s'ils

jouent bien leurs cartes — et surtout si leur parti prend le pouvoir, vers 1992 —, ne pas repartir les mains vides du stampede libéral.

Ministères assurés pour certains, postes dans la haute direction du parti pour d'autres... Ceux qui ne sont pas trop vieux pourront en outre amasser du capital politique, en prévision d'une prochaine course au leadership qui pourrait avoir lieu en 1996 ou en 2000. Et qui sait, peut-être aussi tôt qu'en 1992...

La politique est une affaire d'idées, mais aussi une affaire d'argent. Ce qui fait que les deux plus riches partent favoris. L'un d'eux devrait l'emporter. À moins qu'un troisième — ou qu'une troisième — au terme d'une course étincelante, ne se glisse entre eux.

Les voici, here they are:

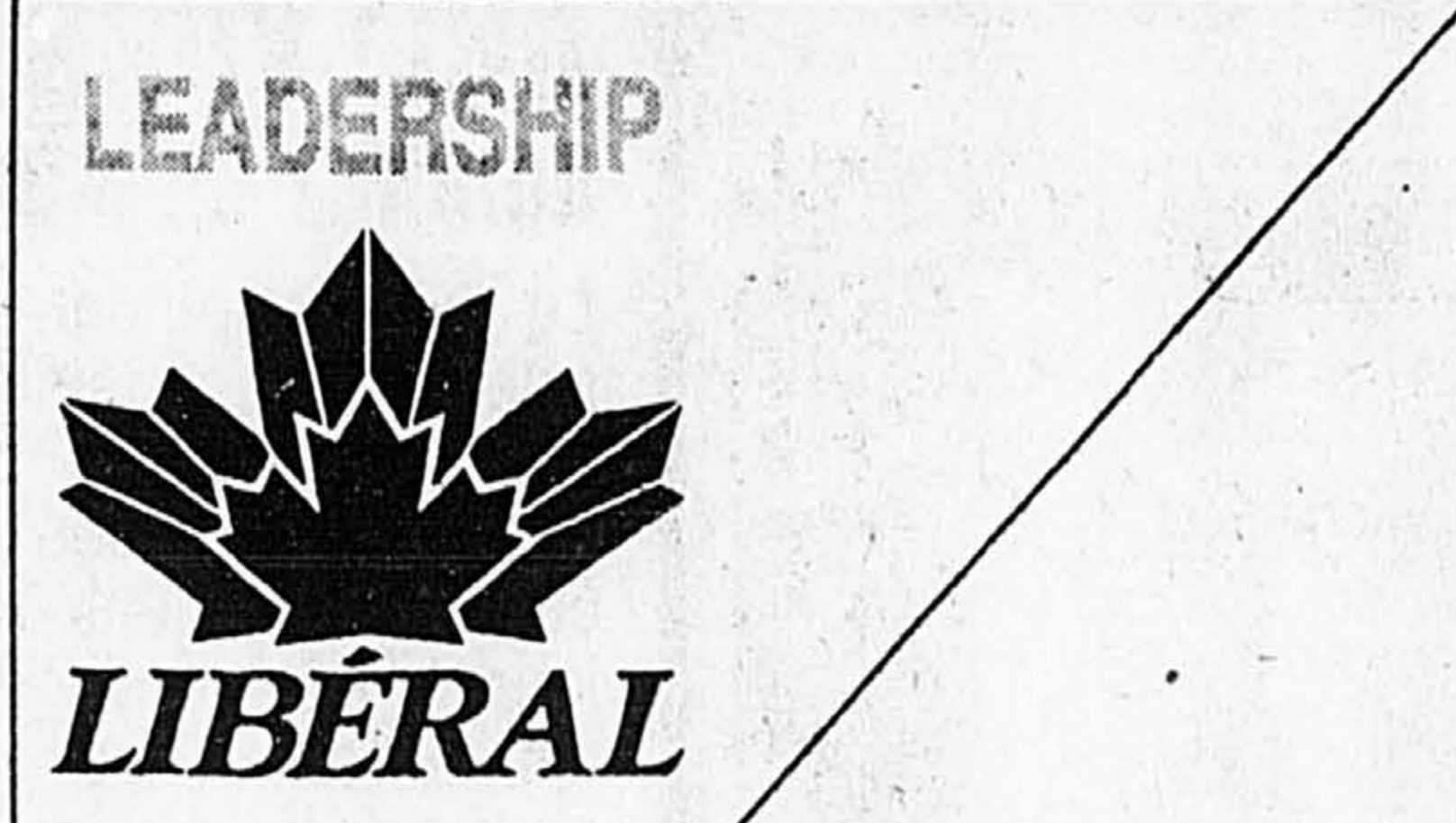
## John Nunziata

■ John Nunziata, 35 ans. Député depuis 1984 de la circonscription de York-South-Weston, dans la région de Toronto, il est né le 4 janvier 1955 à Revelstoke, en Colombie-Britannique. Cinquième de sept enfants, sa famille déménage à Toronto en 1965.

Élu en 1978 conseiller municipal à York, en banlieue de Toronto, il est admis au Barreau de l'Ontario en 1981. Membre de plusieurs mouvements, impliqué dans les domaines du loisir, des garderies, du logement, il est élu député fédéral de York-South-Weston pour la première fois en 1984. Il devient alors porte-parole de l'opposition dans les dossiers du Solliciteur général.

Membre du *rat pack*, comme sa collègue Sheila Copps, il est réélu en 1988. Il est présentement président du caucus pour la région de Toronto et membre du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général. Aux Communes, il est reconnu pour son style agressif.

Opposé à l'avortement et à l'Accord du lac Meech, il parle l'anglais, le français et l'italien.



## Clifford Lincoln

■ Clifford Lincoln, 61 ans. Né le 1er septembre 1928 à l'Île Maurice, dans l'océan Indien, il se pointe au Canada en 1958. En Colombie-Britannique, d'abord, puis à Montréal, en 1964.

Spécialiste en assurance internationale et en arbitrage, il est président de Lincoln Manson Ltd, de sa filiale américaine Lincoln Manson Inc et vice-président de Dominican International au moment de sa retraite des affaires, en 1980.

Militant libéral depuis 1959, il profite de cette retraite pour se lancer en politique. Choisi candidat libéral dans le nouveau comté provincial de Nelligan en 1980, il est élu à l'Assemblée nationale en avril 1981. Il est successivement porte-parole de l'opposition en matière d'environnement, de commerce extérieur et de relations internationales.

Réélu en 1985, il est nommé ministre de l'Environnement. Il est en poste quand survient l'incendie de BPC de Saint-Basile-le-Grand, en août 1988. Et il y est toujours au moment de l'adoption de la loi 178, interdisant l'affichage commercial extérieur dans une autre langue que le français, en décembre 1988. Il démissionne, en compagnie de deux autres ministres représentant eux aussi des circonscriptions anglophones.

Un an plus tard, soit en décembre dernier, il annonce sa candidature à l'élection partielle dans la circonscription fédérale de Chambly, vacante depuis la démission du conservateur Richard Grisé, reconnu coupable de fraude. L'élection aura lieu le 12 février. Et hier, il entrait dans la course au leadership libéral.

Favorable à l'Accord du lac Meech, Lincoln pourrait récolter bon nombre d'appuis chez les libéraux provinciaux, où il compte plusieurs amis. Mais il sera loin de disposer des moyens des favoris. Veuf — sa femme a été tuée par une automobile lors d'un voyage en Italie, il y a deux ans —, il a sept enfants.

## Paul Martin

■ Paul Martin, 51 ans. Millionnaire, son organisation rivalise avec celle de Jean Chrétien. Mais on lui reproche son manque de charisme. Partisan de l'Accord du lac Meech, plusieurs le considèrent tout de même favori au Québec.

C'est pourtant à Windsor, en Ontario, qu'il est né, le 28 août 1938. Fils de Paul Martin senior, qui fut ministre libéral et candidat au leadership du parti en 1958, contre Lester Pearson, et en 1968, contre Pierre Trudeau, il fut admis au Barreau de l'Ontario en 1966.

Au fil des années, il occupe différents postes au sein de Power Corporation, se spécialisant dans la remise à flots de compagnies en perte. Puis, il achète de Power Corporation la Canada Steamship Lines et la compagnie d'autobus Voyageur. Jusqu'à son entrée en politique, il était également membre des conseils d'administration de plusieurs importantes sociétés canadiennes.

Le 21 novembre 1988 — ses ambitions au leadership sont alors déjà connues — il est élu député de LaSalle-Émard, dans le Sud-Ouest de Montréal. Porte-parole de l'opposition pour les questions touchant le Conseil du trésor, les affaires urbaines et le logement, il se fait peu remarquer aux Communes.

Il se présente comme le candidat de l'avenir, décrivant son adversaire Chrétien comme celui du passé. Il a trois enfants.

## Sheila Copps

■ Sheila Copps, 37 ans. Certains prétendent qu'au suffrage universel, elle pourrait l'emporter. Son énergie, sa simplicité, son style direct en disent plus d'un. Mais dans une course au leadership, où l'organisation et les moyens sont primordiaux et où 3200 délégués, recrutés par les grosses organisations, décident de l'issue, on dit aussi qu'elle ne fait pas le poids.

Ex-journaliste du *Ottawa Citizen*, elle semble taillée sur mesure pour la politique. Son père fut maire de Hamilton de nombreuses années. Sa mère y est toujours conseillère municipale. Elle même fut candidate à 24 ans, en 1977, à une élection provinciale dans Hamilton-Est.

Battue par 15 voix, elle se reprend en 1981 et remporte la victoire. Elle est aussitôt nommée critique de son parti, à Queen's Park, en matière de main-d'oeuvre.

En 1982, elle entre dans la course au leadership du Parti libéral ontarien. Seule femme parmi les cinq candidats, elle finit deuxième derrière l'actuel premier ministre David Peterson. Elle n'a alors que 29 ans.

Aux élections fédérales de 1984, elle est élue dans Hamilton-Est, résistant à la vague conservatrice qui déferle sur le pays. Avec d'autres jeunes loups libéraux, elle est à l'origine du «rat pack», groupe de députés reconnus pour leur agressivité et, parfois, leur sens de l'humour.

La télévision des débats nous l'a montrée grimant sur une chaise pour exiger la démission du ministre Sinclair Stevens. Une autre de ses colères mémorables est survenue lorsque le ministre John Crosbie a eu le malheur de l'appeler *baby*. «J'ai 34 ans et je ne suis le bébé de personne!», lui avait-elle lancé, enragée.

Quelques mois plus tard, elle publiait un guide à l'intention des femmes désireuses de se lancer en politique et intitulé *Nobody's Baby*.

Réélu en 1988, Sheila Copps est toujours demeurée loyale à John Turner. Elle tente maintenant de lui succéder. Favorable à l'Accord du lac Meech, elle compte récolter des votes de délégués québécois. Sans trop se faire d'illusions. Mais c'est dans sa province, l'Ontario, qu'elle compte recruter le gros de ses supporters.

Après des études aux universités Western et McMaster, en Ontario, elle a perfectionné son français à l'Université de Rouen, en France. Elle parle également l'italien. Elle a un enfant.

## Jean Chrétien

■ Jean Chrétien, 56 ans. Pour plusieurs, il part gagnant. Né le 11 janvier 1934 à Shawinigan, ce fils de scieur de bois accède au Barreau du Québec en 1958 après des études en droit à l'Université Laval.

Il est élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963, dans Saint-Maurice-Lafleche. Dès 1965, il se retrouve secrétaire parlementaire du premier ministre Lester Pearson. Ministre d'État aux Finances en 1967, il passe au Revenu en 1968. La même année, Pierre Trudeau, qui vient de succéder à Pearson, le nomme aux Affaires indiennes et du Nord. Jean Chrétien crée 10 parcs nationaux, dont un dans sa circonscription, le Parc de la Mauricie. Certains de ses électeurs d'alors en parlent encore.

Président du Conseil du Trésor en 1974, il entreprend une décentralisation majeure des services gouvernementaux avant de passer à Industrie et Commerce en 1976.

Le 16 septembre 1977, celui qu'on appelle encore le «tit gars de Shawinigan» devient le premier Canadien français promu ministre des Finances. Il le demeure jusqu'à la victoire du Parti conservateur de Joe Clark, en mai 1979.

Les libéraux reprennent le pouvoir en février 1980 et Chrétien est nommé ministre de la Justice du Canada et ministre d'État au Développement social. Trudeau le charge en plus des négociations constitutionnelles. À la même époque, il dirige la stratégie référendaire fédérale. Il fait campagne avec les forces du Non. Et il gagne.

Nommé à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources en 1982, il y est toujours lorsqu'il participe à la course à la succession de Pierre Trudeau, en juin 1984. Battu par John Turner, il démissionne de la Chambre des communes en février 1986.

Il joint le prestigieux cabinet d'avocats Lang, Michener et entre aux conseils d'administration de plusieurs grandes sociétés. Il écrit *Dans la fosse aux lions*, qui fait un malheur et qui lui rapporte un joli magot.

Retiré de la politique, Chrétien ne s'en est jamais éloigné, continuant d'y entretenir de précieux contacts. On l'a souvent accusé de «grenouillage» contre Turner.

Mais tout cela est terminé: Turner est parti et la voie est libre. Principal point d'interrogation: le Québec, où on associe Jean Chrétien à l'ère des affrontements avec Ottawa. Sa prise de position contre l'Accord du lac Meech renforce cette impression.

L'homme s'exprime dans un français approximatif et, en anglais, son accent est caricatural. Mais il sait toucher un auditoire. Et son organisation est impressionnante de compétence et de moyens. Il a trois enfants.

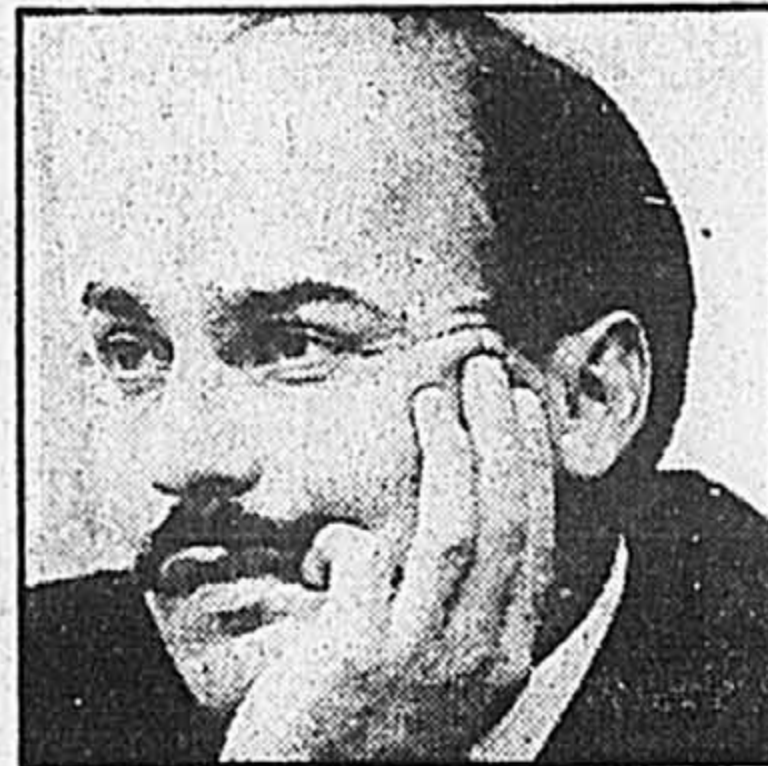
## Tom Wappel

■ Tom Wappel, 39 ans. Avocat spécialisé en droit civil et en droit des affaires, il est né le 9 février 1950 à Toronto. Élu pour la première fois député de Scarborough-Ouest, en banlieue de Toronto, en novembre 1988, il se présente au leadership pour débattre de diverses questions qui lui tiennent à coeur: famille, avortement (il est contre), moralité publique, etc.

Et, comme tous les autres, il est là «pour gagner», bien entendu.

Opposé à l'Accord du lac Meech et à sa société distincte, il ne compte pas recueillir la majorité de ses appuis au Québec. Mais il compte bien perfectionner suffisamment son français pour participer au débat de Montréal, début juin. Il parle déjà couramment l'anglais et le hongrois.

Il a cinq enfants.



# Une planète enrobée de gaz toxiques

Une étude du World Watch Institute confirme les appréhensions de la majorité des scientifiques



ANDRÉ NOËL

Des départements entiers d'hôpitaux en Pologne et en Union soviétique sont remplis d'enfants souffrant de problèmes pulmonaires ou neurologiques, en bonne partie à cause des niveaux de plomb, de bioxyde de soufre et d'autres gaz toxiques qui polluent l'air.

Respirer l'air de Bombay pendant une journée équivaut à fumer 10 cigarettes, affirme le dernier rapport du *World Watch Institute*, un groupe de scientifiques basé à Washington et qui jouit d'une réputation internationale.

En Hongrie, une récente étude de l'Institut national de la santé publique conclut que la pollution de l'air cause une mort sur 17 et une infirmité sur 24, souligne le rapport, intitulé *Clearing the Air: A Global Agenda*.

Plusieurs gouvernements considèrent maintenant l'envoi de leurs diplomates à Mexico comme une assignation difficile en

raison de la saleté de l'air; les missions diplomatiques suggèrent aux femmes de ne pas avoir d'enfants pendant qu'elles vivent dans la capitale mexicaine.

Aux États-Unis, l'*Environmental Protection Agency* (EPA) estime que 150 millions de personnes respirent un air souillé, dont la qualité ne rencontre pas ses propres normes. Dans le grand Athènes, le nombre de morts est six fois plus élevé, les jours de forte pollution.

«L'impact environnemental de la pollution de l'air est également grave, ajoute le rapport. La pollution de l'air, particulièrement les pluies acides, dévaste les forêts, les récoltes et les lacs dans de vastes régions de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

«Dans plusieurs villes, des monuments anciens ont subi une érosion plus importante au cours des récentes décennies que pendant les 1000 années précédentes.»

L'atmosphère qui englobe la terre a une épaisseur de quelques kilomètres seulement, tout comme les océans. La plus grande part de l'oxygène et de l'azote, essentiels à la vie, se trouvent à moins de cinq kilomètres d'altitude.

Cette couche de gaz est très fragile, souligne l'auteur du rapport, Hylary F. French. L'humanité risque de l'altérer à tout jamais à force d'y rejeter des millions de tonnes de poussières et de substances toxiques, indique une autre étude de World Watch publiée en octobre.

### En 150 ans

La composition chimique de l'atmosphère a été stable pendant des millénaires. Elle est aujourd'hui très différente de ce qu'elle était il y a à peine 150 ans. On y trouve 25 p. cent de plus de CO<sub>2</sub>, 19 p. cent de plus d'oxyde d'azote et 100 p. cent de plus de méthane.

Les chlorofluorocarbones, une famille de produits chimiques synthétiques — qui n'existent pas à l'état naturel — s'ajoutent à cette couverture de gaz chauds, qui laissent pénétrer les rayons du soleil mais ne les laissent pas sortir. Les scientifiques estiment ainsi que la température moyenne de la planète est de 0,6 Celsius plus élevée qu'il y a un siècle.

Les différents modèles programmés sur ordinateur prévoient un réchauffement accéléré, si bien que la température pourrait augmenter de 2,5 à 5,5

degrés Celsius au cours du prochain siècle. Des vagues de chaleur risquent de rendre certaines régions inhabitables. Des sécheresses pourraient réduire la production de céréales en Amérique et en Asie.

Mais en attendant la réalisation de ce scénario apocalyptique — que mettent en doute certains scientifiques —, Christopher French rappelle que la pollution de l'air a déjà commencé son travail de destruction. Même si elle attaque de façon plus féroce les pays de l'Est et les pays du Tiers-Monde, elle n'épargne pas les riches pays occidentaux.

Certains chercheurs estiment que la combinaison de SO<sub>2</sub> et d'oxyde d'azote provoque la mort de 50 000 personnes à chaque année aux États-Unis, soit deux p. cent de la mortalité annuelle.

Même si l'imposition des convertisseurs catalytiques pour les automobiles a réduit les émissions des pots d'échappement dans certains pays, un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé estime que 20 p. cent de la population de l'Amérique du Nord et de l'Europe est soumise à des niveaux inacceptables d'oxydes d'azote, et 50 p. cent à des concentrations insalubres de monoxydes de carbone.

L'EPA a récemment annoncé que les industries américaines ont craché 1,2 milliard de kilos de polluants dangereux dans l'air en 1987, dont 107 millions de kilos de substances cancérigènes. La pollution voyage sur des grandes distances: des chercheurs de l'université McGill ont trouvé des traces de DDT et de BPC dans le lait maternel des Inuit, dans le Grand Nord canadien, à des milliers de kilomètres des sources de contamination.

L'est du Canada est probablement la région du monde la plus touchée par les précipitations acides. La dégradation biologique est bien entamée dans environ 150 000 lacs des provinces de l'Est — soit un lac sur sept. Des espèces de poissons ont disparu de plusieurs lacs.

Trente-cinq p. cent des forêts européennes — 50 millions d'hectares — sont malades. Les dépôts acides, l'ozone et les polluants de métaux toxiques affaiblissent la résistance des arbres devant les sécheresses, les gels ou les insectes. La pollution attaque les monuments, comme l'Acropole, le Palais royal d'Amsterdam, et les bâtiments médiévaux de Cracovie, en Pologne. Dans la région de Katowice, au sud de la Pologne, les trains doivent ralentir en certains endroits parce que les rails ont été corrodés.

La façon la plus efficace de réduire la pollution atmosphérique est de réduire les émissions, affirme French. Les gouvernements doivent imposer des mesures sévères pour éliminer le gaspillage d'énergie.

*World Watch* suggère entre autres: la promotion du transport en commun, des prix plus élevés pour l'essence et l'électricité, des taxes sur les routes, des taxes sur les émissions de bioxyde de soufre, d'oxydes d'azote et de CO<sub>2</sub> pour les industries.

Le Congrès américain a repris cette semaine l'étude du projet de loi sur la salubrité de l'air. Les objectifs sont de réduire de moitié les émissions responsables des précipitations acides, de diminuer le smog dans les villes et les rejets de substances toxiques reliées au cancer.

Mais ces propositions sont insuffisantes, affirme le rapport: «Pour nettoyer l'air, il sera nécessaire d'adopter des politiques innovatrices qui encouragent l'efficacité énergétique ainsi que les énergies non polluantes et renouvelables. Il faudra minimiser notre dépendance face à l'automobile et réduire la production de déchets toxiques.»

## Sans délai, Hong Kong peut refouler les «migrants économiques»

CHRISTIANE BERTHIAUME  
collaboration spéciale  
GENÈVE

Il n'y aura pas de délai de grâce pour les *boat people* vietnamiens qui ne répondent pas à la définition de réfugiés politiques. Américains et Britanniques n'ont pas pu se mettre d'accord, au cours d'une Conférence internationale qui s'est tenue cette semaine à Genève sur cette question, sous les auspices du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), et à laquelle ont participé les représentants de 29 pays.

Mais, pour la première fois, le principe des rapatriements forcés pour désengorger Hong-Kong de ses 56 000 réfugiés vietnamiens a été reconnu dans un forum international. Cela n'augure rien de bon pour l'avenir. Cette décision est lourde de conséquences pour tous ceux qui fuient un pays pour des motifs autres que la persécution politique, tels la famine ou des désastres naturels. Il sera désormais internationalement plus acceptable de les refouler.

Pour leur part, les Américains ont donné leur accord vraiment du bout des lèvres. Les Britanniques ne leur avaient de toute évidence pas laissé le choix en mettant à exécution, le 14 décembre dernier, leur menace d'expulser unilatéralement 51 *boat people* au Vietnam.

Les Américains ont surtout essayé de noyer le poisson en proposant un moratoire de 12 mois pour donner une chance au programme des rapatriements volontaires du Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Plus de 1000 Vietnamiens, qui ne se sont pas qualifiés au test de dépistage comme de véritables réfugiés politiques, mais reconnus plutôt comme des «migrants économiques», sont rentrés de leur plein gré au Vietnam, sous la protection du HCR et cela depuis juin dernier, date de la Conférence internationale sur les réfugiés indo-chinois qui a eu lieu à Genève.

Quelque 1400 autres attendent de pouvoir en faire tout autant. Les tracasseries vietnamiennes ralentissent le mouvement. Le HCR doit fournir aux autorités vietnamiennes une liste que ces dernières viennent contrôler sur place. De retour au Vietnam, une enquête est faite sur chaque candidat avant de donner le feu vert. La procédure peut prendre des mois: Les 29 pays présents à la conférence de cette semaine à Genève ont demandé au Vietnam d'ouvrir ses portes, de manifester un peu de bonne volonté.

Pendant ce temps, à Washington, le porte-parole du département d'État niait: «Les États-Unis sont toujours opposés aux retours non volontaires, notre position n'a pas changé. Nous croyons, a précisé Mme Margaret Tutwiler, que durant cette période de 12 mois, des solutions de rechange aux retours forcés pourraient être trouvées et s'avèreraient en fin de compte les meilleures solutions possibles pour régler ce problème.»

La position américaine a immédiatement été rejetée par la délégation britannique, ce moratoire ne constituant pas à ses yeux l'instrument efficace pour décourager un nouvel afflux de «boat people», un afflux qui devrait commencer en mars, à la fin de la saison des pluies.

«Nous espérons, a expliqué le chef de la délégation britannique, M. Robin McLaren, que les États-Unis, face à la situation dans laquelle se trouve Hong-Kong, surtout à l'approche de la saison navigable, se montreraient davantage compréhensifs.»

Le mécontentement de la population chinoise de Hong-Kong grandit, en effet, face à cet afflux de réfugiés alors que les autorités de l'île britannique refoulent tout Chinois qui tente de franchir la frontière qui sépare le monde communiste du capitaliste.

D'autre part, les arguments britanniques face à l'engorgement de l'île ont perdu de leur impact. L'an dernier, plus de 50 000 Chinois de Hong Kong ont quitté



Des réfugiés vietnamiens jugés «migrants économiques» à Hong Kong ont été forcés de rentrer à Hanoi. Cette photo a été prise le 16 janvier dernier.

de la population réfugiée. Un exode attribuable uniquement, bien sûr, à la perspective du retour de Hong-Kong au sein de la mère-patrie en 1997 et qui a causé un chômage comme on n'en a jamais connu dans ce royaume du capitalisme que certains n'hésitent pas à qualifier de «sauvage».

### Compromis canadien

Afin de rapprocher les deux parties, la délégation canadienne a proposé un compromis: d'accord pour le moratoire de 12 mois des États-Unis mais seulement pour tous ceux qui sont déjà dans des camps dans l'île. Les nouveaux devront rapidement passer les tests (en six semaines au plus). Ceux qui auront été reconnus comme de véritables réfugiés politiques pourront rester et demander, comme les autres, à être réinstallés définitivement dans un pays d'asile. Les autres seront automatiquement refoulés au Vietnam.

La seconde partie du compromis canadien est restée en suspens, le débat se concentrant autour d'un nouveau compromis sur un moratoire de six mois que les Britanniques devaient finir par accepter mais qui devait en bout de ligne être rejeté par les Américains.

«Nous sommes passés très très près d'avoir un accord, a déclaré M. McLaren à la fin de la réunion. Nous sommes très déçus. Nous n'avons jamais trouvé qu'un moratoire était nécessaire mais nous étions prêts à en accepter un jusqu'en juillet dans l'intérêt d'un consensus général. Si on avait pu s'entendre, cela aurait voulu dire que des retours non volontaires auraient pu se faire avec toutes les garanties internationales nécessaires et sous les auspices du Haut commissariat aux réfugiés.» Le HCR a toujours déclaré qu'il ne participerait pas au départ à ces retours forcés mais n'a jamais écarté la possibilité d'assister ces gens à leur arrivée au Vietnam.

En principe, cela veut dire que, demain matin, Hong-Kong peut agir unilatéralement comme en décembre dernier et renvoyer de force un nouveau groupe de *boat people* classifiés comme «migrants économiques». Les autorités de Hong-Kong avaient été vertement critiquées pour avoir fait alors usage de la force. Les images de femmes et d'enfants s'accrochant désespérément aux barreaux de leur fenêtre avaient crevé les écrans de télévision du monde entier.

Il y a donc fort à parier que, même avec un accord bilatéral au Vietnam (750\$ US sont versés aux autorités vietnamiennes pour chaque retour forcé), Hong-Kong attende avant d'agir le résultat de la mission de bons offices du Haut commissaire aux réfugiés que ce dernier doit entreprendre d'ici les prochains jours pour tenter de concilier les positions.

Si tout va bien, la décision finale pourrait être prise à Genève d'ici une dizaine de jours.

## OUI! VOUS POUVEZ ARRÊTER LA TPS JOIGNEZ LE MOUVEMENT NATIONAL CONTRE LA TAXE

Le gouvernement Mulroney a rejeté les conseils d'experts économiques, les protestations des 10 provinces et le sens commun des gens ordinaires. Il a ignoré les sondages, ridiculisé les lettres et les pétitions des payeurs de taxes. Pendant ce temps les dépenses fédérales sont plus grandes que jamais.

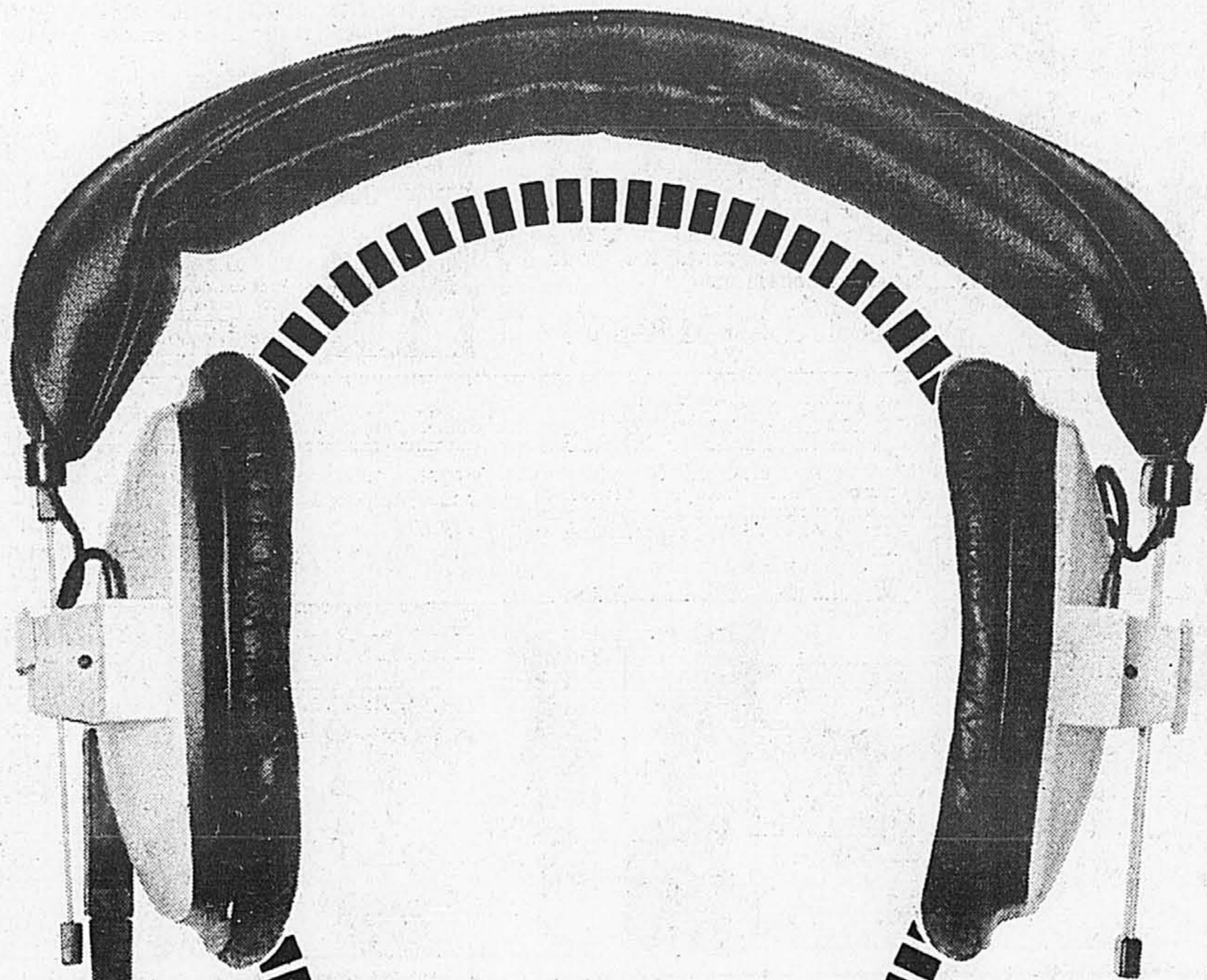
Nous incitons tous les Canadiens à envoyer à Ottawa un message d'alerte.

Nos politiciens nous tuent avec leurs taxes. Le temps est venu pour les honnêtes Canadiens d'agir audacieusement.

Joignez-vous à nous! Ralliement contre la TPS:

**LE MARDI 30 JANVIER 1990, 19 h**  
5757, WILDERTON, MONTRÉAL (coin Côte Ste-Catherine) INFO: 735-7537

# DEVENEZ PORTE-PAROLE DE LA PRESSE À RADIO CITÉ



RADIO CITÉ  
107.7

La Presse

TOUS LES MATINS, DU LUNDI AU VENDREDI, À L'ÉMISSION  
DE PIERRE CANTIN ET CHANTAL LAVOIE,

vous pourrez exposer, en direct, aux auditeurs de Radio Cité,  
les grands titres de La Presse et en commenter le contenu.  
De l'éditorial à la manchette sportive, de la caricature au dossier choc,  
selon vos intérêts. Aucune expérience n'est requise.

Pour vous inscrire, faites-nous parvenir simplement un court texte (maximum 1 page), nous expliquant pourquoi, selon vous, vous feriez un bon porte-parole de La Presse. Un comité sélectionnera 25 candidats qui seront invités à une soirée d'information le 15 février 1990. De là, 10 personnes seront choisies pour être porte-parole de La Presse à Radio Cité durant une semaine, à 8 h 25, à compter du 26 février 1990.

Faites parvenir vos inscriptions avant le 2 février 1990, à:

Concours «Devenez porte-parole de La Presse à Radio-Cité».  
La Presse Ltée  
C.P. 5025  
 Succursale Place d'Armes  
Montréal, Québec  
H2Y 3M1




Dans les camps de Hong Kong, les manifestations de protestation sont fréquentes.

# La plus grande « Vente de Blanc » jamais vue, chez Linen Chest!

## Avec des rabais étonnants allant jusqu'à 60%!

### LIT



**DUVETS**  
Des duvets de haute qualité, garantis à vie!

	Notre prix
Jumeau	79,95
Double	109,95
Queen	129,95
King	159,95



Une nouveauté! Les oreillers synthétiques les plus luxueux. Laver/ sécher à la machine. Non-allergènes.

**40% DE RABAIS!**

	Rég.	Notre prix
Standard	26,00	14,95
Queen	31,00	16,95
King	36,00	21,95

**MATELAS/50% DE RABAIS!**



**SIMMONS**  
Posturepedic  
Beautyrest

avec tout achat d'un cadre de lit Scaly Posturepedic ou GRATUIT Scaly Beautyrest

**Format**

	Rég.	Notre prix
Ens. jumeau	600,00	299,00
Ens. double	740,00	369,00
Ens. Queen	900,00	449,00
Ens. King	1200,00	599,00

Aussi offerte: une vaste sélection de matelas.  
**Prix à partir de 99\$**

**LITS EN LAITON VÉRITABLE**  
Une superbe sélection de lits « JB Ross » et « Victorian Brass ».

**À partir de 199\$**  
(Non illustrés) seulement.  
LIVRAISON GRATUITE EN 24 HEURES

**50% DE RABAIS sur tous les LITS JB ROSS!**

**COUSSINET «EGG CRATE» POUR MATELAS**  
Construction cônes de mousse et mousse contournée offrant soutien moelleux.

	Rég.	Notre prix
Jumeau	40,00	29,95
Double	50,00	39,95
Queen	60,00	47,95
King	80,00	63,95

**JUSQU'À 25% DE RABAIS!**

**ENSEMBLE DE DRAPS**  
Porcelaine américaine

	Notre prix
Jumeau	29,95
Double	39,95
Queen	49,95
King	59,95

**DOUILLETES GEANTES REVERSIBLES**  
**50% DE RABAIS!**

	Rég.	Notre prix
Jumeau	60,00	29,95
Double	80,00	39,95
Queen	100,00	49,95

**PORCELAINE CRISTAL CADEAUX**

**ONEIDA**  
SERVICE DE TABLE EN ACIER INOXYDABLE  
ENS. 42 PIÈCES «CHATEAU»  
(SERVICE POUR 8 COUVERTS AVEC SERVICE D'HÔTESSE 2 PIÈCES)  
Ord. 3118  
ACHAT SPECIAL 159,95\$  
COFFRET GRATUIT VALEUR AU DETAIL 56\$

**MIKASA**  
PLUS DE 100 MOTIFS EN MAGASIN - LINEN CHEST EST LE PLUS GRAND DÉTAILLANT INDÉPENDANT DE MIKASA AU CANADA

Épargnez sur services de table en porcelaine (éléments libres disponibles). Ens. 20-pces (service pour 4). Représente: «Classic Flair»

**40% DE RABAIS**

Rég.	Vente
180,00	108,00

**Morton Parker**  
Épargnez sur les meilleures pièces en plaqué argent du Canada. Vaste choix de plateaux et accessoires.  
**À partir de 34,95**  
**30% DE RABAIS!**

La plus vaste sélection de cadres de qualité en acier inoxydable et en laiton.

**À partir de 9,99**

**F.B. ROGERS**  
Une offre absolument remarquable! Du beau plaqué argent au design traditionnel. Casserole 1.2 pinte avec pyrex.

**Rég. 80,00**  
**VENTE 49,95**

**TIRSCHENREUTH (Allemagne)**  
Blanc Fortuna, service 15 pièces (service 8 couverts) avec service complémentaire de 5 pièces.  
**Rég. 960,00\$**  
Légère imperfection  
**299,95\$**

**Moser**  
Elegante verrerie de cristal au motif de ton or.

**JUSQU'À 50% DE RABAIS!**

**LIVRAISON IMMEDIATE**  
**SERVICE D'EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT**

Faites votre choix parmi plus de 500 motifs et profitez de rabais allant jusqu'à 50%! (Jusqu'à 50% de rabais sur prix régulier nat. sugg.)

- Mikasa • Minton • Waterford • Wedgwood
- Spode • Royal Worcester • Royal Albert
- Fitz & Floyd • Paragon • Limoges
- Hutschenreuther • Villeroy & Boch
- St-James • Morton Parker • Towle • Boda
- Christoffe • Ercuis • Wilkens • Lalique

**TABLE ET SALLE DE BAIN**

**NAPPERONS**  
Styles inusités, élégants, attrayants, traditionnels... un beau choix pour bien garnir votre table.  
**20% à 50% DE RABAIS!**

**NAPPES TOUTES GRANDEURS 24,95**  
Nous offrons la sélection la plus imposante de nappes - toutes les grandeurs pour toutes occasions.

**JUSQU'À 50% DE RABAIS!**

**Fieldcrest**  
**40% DE RABAIS!**

Serviettes «Royal Velvet» de Fieldcrest. Séries de couleurs interrompues.

Sugg. au détail	Notre prix
Bain	35,00 19,95
Mains	27,00 15,95
Débarbouillette	11,00 6,50
Drap de bain	64,00 37,95
Descente de bain	46,00 26,95

**Rideaux de douche et accessoires de salle de bain «Sabrina».**  
**30% DE RABAIS!**

**CANNON SERVIETTES DE BAIN**  
Légères imperfections.  
Sugg. au détail 25,00  
Notre prix **9,95**

**MARTEX**  
DRAPS DE BAIN ET SERVIETTES DE PLAGE Rayés et unis.  
**60% DE RABAIS!**  
Sugg. au détail 40,00  
Notre prix **15,95**

**RIDEAUX DE DOUCHE ET ACCESSOIRES**  
Faites votre choix parmi la plus vaste sélection de rideaux de douche et accessoires.

**JUSQU'À 50% DE RABAIS!**

**PARURES DE FENÊTRES**

LINEN CHEST vous offre la plus grande sélection qui soit de parures de fenêtres de manufacturiers réputés mondialement. **Toutes offertes à bas prix garantis!**

**draco OPTIMA Louver Drape**  
**HunterDouglas LEVOLOR Plein Jour**  
Service d'achats à domicile gratuit **341-7810**

**TENTURES ET PARURES DE FENÊTRES SUR MESURE**

Une superbe sélection de styles imprimés, unis, voilages, dentelles, stores bouffants, stores romains, persiennes, écrans Sohji, cantonnières et plus!

**JUSQU'À 50% DE RABAIS!**

**TENTURES 144" x 95"**  
**À partir de 24,99**

**STORES VERTICAUX**

Stores horizontaux 3/4 po prêts-à-poser, 75 po x 84 po.

**P.V.C.** 20,99  
**Aluminium** 35,99  
**Tissu** 16,99

Stores verticaux de marque Prima en tissu, P.V.C., aluminium et styles à rainures.

- Toutes grandeurs disponibles
- Plus de 1000 couleurs et tissus au choix
- Livraison garantie en 3 jours
- Garantis à vie. Prix garantis les plus bas.

Stores horizontaux prêts-à-poser à lamelles 1 po

Notre prix	Notre prix
18 po x 45 po	18 po x 64 po
<b>4,99</b>	<b>6,99</b>

(plusieurs autres grandeurs)

Aussi stores en aluminium de qualité VERTILUX, fabriqués au Canada. Lamelles de 1 po. Nous avons des milliers de stores en magasin, tous garantis à vie et offerts à prix garantis les plus bas. Largeurs, toutes les grandeurs jusqu'à 72 po x longueurs, toutes les grandeurs jusqu'à 64 po en magasin.

RENDEZ-VOUS À NOTRE MAGASIN, CENTRE ROCKLAND, OU APPELEZ LE CONSEILLER PROFESSIONNEL EN DÉCOR DE VOTRE RÉGION.

**SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810**



**CENTRE ROCKLAND**

**341-7810**  
En dehors de Montréal appelez sans frais 1-800-363-3832

**LC LINEN CHEST**  
Boutique & Magasin à rabais

**Le choix qui s'impose**

**Notre politique de prix garantis durant toute l'année**

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à meilleur prix, nous respectons ce prix et nous vous accorderons un rabais additionnel de **10%!**

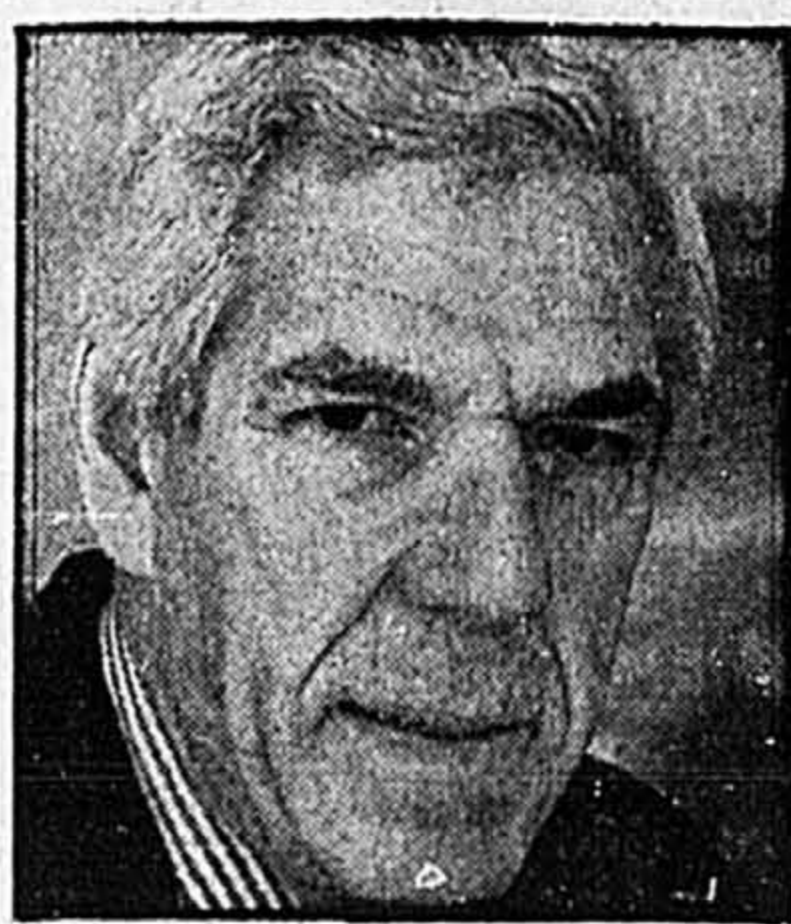
# Castonguay s'en prend à l'étroitesse d'esprit des opposants au Lac Meech

JACQUES BENOIT

Le président du conseil de la Banque Laurentienne, M. Claude Castonguay, s'en est pris hier — avec une rare violence mais sans élever le ton, comme il en a l'habitude — aux opposants à l'Accord du Lac Meech dont il a dénoncé la «rigidité idéologique».

Rigidité et «étroitesse d'esprit» catastrophiques, a-t-il dit en substance, qui risquent de faire sombrer l'accord, au moment même où le pays aurait un urgent besoin de refaire son unité pour s'attaquer au chancre qu'est devenu le déficit fédéral.

«On semble penser que tout arrangement constitutionnel qui dévierait le moins du cadre rigide que l'on a voulu imposer au Canada pendant tant d'années devrait être combattu comme une trahison au Canada, a-t-il dit sans nommer qui que ce soit, mais en songeant manifestement aux Chrétiens, Elliott Trudeau, etc. Pour ma part, je crois que c'est exactement le contraire: c'est cette rigidité intellectuelle et cette étroitesse d'esprit qui dans le



Claude Castonguay

passé ont exacerbé les tensions au sein de notre pays et qui, si elles devaient prévaloir, risqueraient de le détruire.»

À ses yeux, «les accords du Lac Meech «font de la place» au Québec, afin que celui-ci puisse se sentir plus à l'aise dans la famille canadienne: n'est-ce pas ce qui a été promis lors du référendum de 1980?»

Et puis, Accord du Lac Meech, déficit fédéral — un «problème qui menace l'avenir notre collectivité», a-t-il dit aux

actionnaires de la Banque —, sont «intimement reliés».

Car, selon lui, l'élimination du déficit ne pourra se faire que «par un véritable effort national capable de mobiliser l'appui d'une majorité de citoyens et la collaboration des provinces», chose qui nécessite que le pays refasse d'abord son unité. Sinon, a-t-il dit, les conséquences seront «tragiques».

La Banque Laurentienne, dont le bénéfice net a progressé de 53 p. cent à 34,4 millions \$ en 1989, en comptant des gains exceptionnels de 7,1 millions \$, devrait voir son bénéfice croître cette année encore, a indiqué en conférence de presse, avant l'assemblée, son PDG, M. Dominic D'Alessandro.

La Banque voudrait, entre autres, porter le rendement sur l'avoir des actionnaires à 14 p. cent, contre 13,1 p. cent en 1989, ou 10 p. cent en déduisant les gains exceptionnels.

L'établissement ouvrira cette année 10 nouvelles succursales, ce qui en portera le nombre à 135, et ajoutera 30 nouveaux guichets automatiques à son réseau qui atteindra ainsi, également, le nombre de 135.

# Québec décentralisera les décisions dans le réseau de la santé

Il n'est pas question d'imposer un ticket modérateur

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Québec ira de l'avant et instaurera des «régies régionales» pour décentraliser les décisions qui touchent le réseau de la santé. Il est douteux toutefois qu'on aille jusqu'à regrouper systématiquement les conseils d'administration des 900 établissements du réseau et que l'on en exclut les médecins.

Au terme de la première des dix semaines de commission parlementaire sur l'avant-projet de loi sur les soins de santé, le ministre Marc-Yvan Côté a fait hier un premier bilan, pointant du doigt les avenues qui, d'emblée, lui paraissent intéressantes.

L'idée de régies régionales, apparaissant déjà dans le rapport Rochon, rendu public il y a deux ans.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, a aussi tué dans l'oeuf hier tout projet de «ticket modérateur» qui constituerait «une attaque à une clientèle dont les problèmes de santé dépendent souvent de leur situation économique», a-t-il dit.

Toutefois l'actuel système donne encore prise à des abus, une facture de «plusieurs dizaines de millions \$», des pertes qu'on ne pourrait qualifier de marginales.

M. Côté souligne, par exemple, que deux clientèles, les personnes âgées et les assistés sociaux ont obtenu pour 450 \$ millions de médicaments en un an, des réclamations que Québec pourrait à profit regarder de plus près. Le nombre des gestes médicaux est aussi à réévaluer.

Aussi, il faut saluer le fait que la Régie de l'Assurance maladie du Québec se donne la mission de contrôler les coûts et ne se considère plus comme un simple agent payeur.

Une nouvelle carte d'assurance-maladie dotée d'une «puce» informatique où serait enregistré le dossier médical des bénéficiaires serait un instrument utile pour contrôler les coûts — vérifier s'il y a surutilisation de services médicaux.

Un mémoire sera acheminé sous peu au conseil des ministres pour l'instauration d'un tel système, et une expérience pilote pourrait être menée dès cette année, a soutenu le ministre Côté. La technologie actuelle permet de

régler le principal problème du système, la part à faire entre l'accès aux informations et la protection de la vie privée, a soutenu le ministre.

### Bénéficiaires

Pour le ministre Côté, les intervenants à la commission n'ont pas toujours su éviter «de considérer leur organisme comme le centre de la réforme, plutôt que le bénéficiaire. Tout le monde est venu défendre son butin», a-t-il lancé, en particulier les médecins qui «ont fait une charge» contre le projet de loi.

C'est pourquoi Québec tenait à entendre d'abord le comité des malades a souligné le ministre, retenant comme «fort intéressante» les suggestions du groupe quant à l'instauration d'un code d'éthique des établissements, et à des mécanismes de protection des droits des bénéficiaires.

Le ministre Côté a tenu par ailleurs à corriger des chiffres lancés par des intervenants durant la première semaine de commission parlementaire, et qui laissaient croire que le Québec avait beaucoup à envier à l'Ontario en terme de qualité de service.

Le Québec dépense par année 215 \$ de moins par habitant pour la santé (1771 \$ contre 1988 \$) mais la différence se limite aux coûts des services professionnels. Loin d'en souffrir, les établissements du Québec bénéficient de 60 \$ de plus — par individu — que ceux de l'Ontario.

Les technologies de pointe sont davantage disponibles au Québec, qui fait aussi meilleure figure que sa voisine — en proportion de sa population — quant au nombre d'unités de chirurgie cardiaque, de radio-thérapie et de résonance magnétique, par exemple.

# ADHÉREZ AU CLUB DE VOYAGES QUI VOUS FERA ÉCONOMISER DES CENTAINES DE DOLLARS.



## VOUS AVEZ 55 ANS OU +? ALORS, FAITES DES ÉCONOMIES IMPORTANTES DÈS VOTRE PROCHAIN VOYAGE.

Dès l'âge de 55 ans, vous pouvez adhérer au club Nouveaux Horizons, le club de voyages qui vous fait réaliser des économies substantielles tout en vous faisant découvrir le monde.

### DES ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES SUR DES TARIFS DÉJÀ RÉDUITS!

Les membres du club Nouveaux Horizons bénéficient de rabais supplémentaires sur des tarifs déjà réduits, y compris les Super Aérobaïnes. En fait, quelles que soient les destinations nationales ou internationales de Canadien ou de Vacances Canadien que vous choisissiez, vous paierez moins. De plus, vous profiterez de rabais sur vos séjours à l'hôtel, locations de voitures et forfaits vacances. L'adhésion au club est très abordable : des frais d'inscription de 35 \$ et seulement 20 \$ par année par la suite. Et si vous adhérez au Club avant le 28 février 1990, on vous offrira des bons de voyage d'une valeur de 500 \$.

### SENTEZ-VOUS EN SÉCURITÉ PARTOUT AU MONDE GRÂCE À LA CARTE MASTERCARD NOUVEAUX HORIZONS.

Cette carte spéciale du Trust Royal vous offre, ainsi qu'à votre conjoint, toute une série d'avantages supplémentaires. Entre autres, une assurance globale de frais médicaux, une assurance-interruption de voyage et plusieurs autres avantages qui augmenteront votre sentiment de sécurité. Tout ça pour seulement 45 \$ de plus par année. Avec un seul voyage par année, vous rentrez largement dans vos frais!

Pour de plus amples renseignements sur ce programme alléchant, communiquez avec votre agent de voyages, ou avec le centre Nouveaux Horizons en composant sans frais le 1 800 665-7783.



### ÉCONOMIES TYPES QUE VOUS RÉALISEZ AVEC LE CLUB NOUVEAUX HORIZONS.

Destination	Tarif aérien	Hôtel	Location de voitures	Assurance-annulation	Total Économies
Montréal-Vancouver	Super Aérobaïnes	Le Ramada Vancouver	Budget		
Tarif pour le non-membre	409,00 \$	525,00 \$/semaine	419,65 \$/semaine	28,00 \$	
Tarif pour le membre	368,10 \$	393,75 \$/semaine	329,00 \$/semaine	Gratuit	
Économie	40,90 \$	131,25 \$/semaine	90,65 \$/semaine	28,00 \$	290,80 \$

Les prix sont basés sur les données suivantes : voyage d'une personne âgée de 55 ans ou plus, séjour d'une semaine, départ au milieu de la semaine. Le tarif aérien et les frais d'hôtel ne comprennent pas les taxes applicables. Tarif aérien, séjour à l'hôtel et location de voiture sont sous réserve des disponibilités. Les conditions des Super Aérobaïnes s'appliquent à ce tarif. Le coût de la location de voiture ne comprend pas les taxes ni les assurances.

1 800 665-7783

Canadien va plus loin

\*Basé sur les frais engagés par le détenteur de la carte lorsqu'il se procure la même couverture séparément.

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Ltée.

md MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Inc. Trust Royal en est un usager inscrit.

Parce que la vie ça n'attend pas!



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

S.V.P. Donnez généreusement

### Cinquante-plus

Dimanche, dans la page Cinquante-plus, La Presse vous propose L'amitié n'a pas d'âge



Un article signé Jeanne Desrochers

La Presse